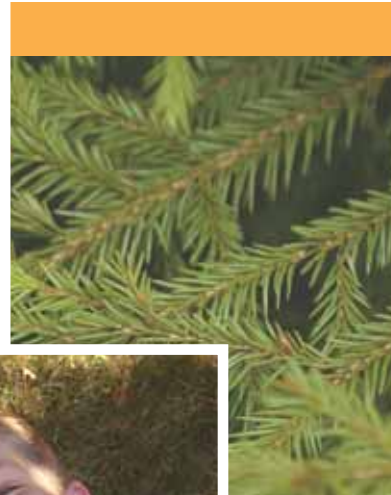
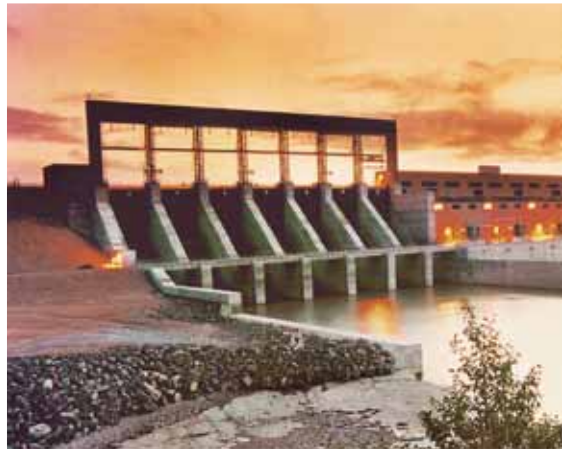




# Vert et prospère

BÂTIR UN AVENIR VERT ET PROSPÈRE POUR LES FAMILLES DU MANITOBA



## Message du ministre



**D**epuis 1999, le gouvernement du Manitoba a accompli un travail considérable – en coopération avec de nombreux partenaires provinciaux, qu’il s’agisse d’organismes, d’entreprises ou d’individus – pour relever les défis écologiques auxquels nous sommes confrontés et pour tirer parti des avantages environnementaux, à la fois nombreux et uniques, du Manitoba. Nous voulons garantir à nos enfants et à nos petits-enfants un avenir qui leur offrira un environnement durable et une économie prospère.

Au nom du gouvernement et de la population du Manitoba, je suis heureux de présenter le document *Vert et prospère* qui établit le cadre stratégique de notre gouvernement pour un Manitoba vert. De nombreux exemples de nos réalisations collectives sont présentés dans ce document qui fixe également la direction à suivre pour continuer à bâtir un avenir vert et prospère pour les familles du Manitoba.

Plusieurs organismes indépendants ont salué notre travail acharné dans ce domaine, notamment la David Suzuki Foundation et l’Alliance de l’Efficacité Énergétique du Canada. Pour sa part, l’influent magazine *Business Week* a placé le premier ministre du Manitoba, M. Gary Doer, dans sa liste des 20 personnalités internationales qui combattent le plus activement les changements climatiques. M. Doer est l’unique personnalité canadienne figurant sur cette liste. Le magazine a également classé le Manitoba au premier rang des collectivités régionales en ce qui concerne la lutte contre le réchauffement climatique dans le monde.

Certes, beaucoup de choses ont été accomplies en quelques années. Mais il en reste encore beaucoup plus à accomplir. En consultant ce document, vous découvrirez les sept priorités stratégiques sur lesquelles nous avons décidé de concentrer notre action pour que le développement durable devienne une réalité à l’échelle provinciale. C’est un objectif que le gouvernement ne peut pas atteindre seul; nous devons tous travailler ensemble pour réussir.

Je vous invite à lire ce document et à vous joindre à nous pour préserver et protéger notre environnement, pour promouvoir la santé et le bien-être des familles manitobaines, et pour stimuler et gérer la croissance économique durable, aujourd’hui et pour les générations à venir.

A handwritten signature in black ink that reads "Dave Chomiak". The signature is fluid and cursive.

Dave Chomiak  
Ministre d’Énergie, Sciences et Technologie Manitoba

P.S. Pour en savoir plus, vous pouvez aussi consulter notre site Web au [www.manitoba.ca](http://www.manitoba.ca).

**« SOUS LE GOUVERNEMENT DE GARY DOER, LE DÉVELOPPEMENT DURABLE EST DEvenu UN ROUAGE ÉCONOMIQUE ESSENTIEL DANS LA PROVINCE CANADIENNE DU MANITOBA. »**

# Table des matières

Introduction : Bâtir un avenir vert et prospère pour les familles du Manitoba .....	2
Aperçu : Cadre stratégique pour un Manitoba vert .....	6
1. Prendre des mesures à l'égard du changement climatique et de l'énergie .....	7
2. Protéger notre eau .....	12
3. Protéger nos zones naturelles .....	16
4. Réduire les déchets et prévenir la pollution.....	21
5. Favoriser une économie durable et prospère .....	23
6. Favoriser une société verte et en santé .....	31
7. Convertir au vert le gouvernement provincial.....	34
Conclusion .....	36



Cette publication a été imprimée en décembre 2005.



This document is also available in English.



# Vert et prospère

BÂTIR UN AVENIR VERT ET PROSPÈRE POUR LES FAMILLES DU MANITOBA

Les Manitobaines et les Manitobains sont chanceux. Nous sommes chanceux d'avoir un environnement naturel propre et de posséder de vastes ressources hydrauliques qui font l'envie de la planète. Par contre, cela pourrait changer un jour. Notre environnement est menacé de plusieurs façons. Nous devons prendre aujourd'hui des mesures pour régler ces problèmes et assurer un avenir durable à nos enfants et petits-enfants.

Pour le gouvernement du Manitoba, créer un avenir économique et social vert et prospère pour les familles du Manitoba est un élément clé de sa vision et une importante force motrice de ses activités.

Depuis 1999, le gouvernement du Manitoba a mis en œuvre des douzaines d'initiatives, de lois et de programmes visant à protéger et améliorer l'environnement de la province. Collectivement, ces mesures forment un cadre stratégique écologique que le gouvernement a créé et qui reçoit l'appui d'entreprises et de collectivités de partout au Manitoba. Ce cadre met l'accent sur la préservation et la protection de notre environnement, ainsi que sur la croissance de l'économie manitobaine.

Au Manitoba, nous savons qu'il est possible d'atteindre en même temps les objectifs qui sont de protéger l'environnement et de faire prospérer l'économie. De fait, le Manitoba est bien placé pour atteindre ces deux objectifs. Nous prévoyons profiter de cette situation en bâtissant une économie verte dynamique qui assure la subsistance de nos actifs naturels, favorise une société saine et dynamique et assure un avenir prospère.



**« AU COURS DES 50 DERNIÈRES ANNÉES, LES HUMAINS ONT MODIFIÉ LES ÉCOSYSTÈMES PLUS RAPIDEMENT ET DE FAÇON PLUS EXHAUSTIVE QU'EN TOUTE AUTRE PÉRIODE DE L'HISTOIRE »**

*—ÉVALUATION DES ÉCOSYSTÈMES POUR LE MILLÉNAIRE DES NATIONS UNIES, MARS 2005*

## **Nous devons agir maintenant**

**B**ien que notre société soit en général plus opulente, plus instruite et jouisse plus que jamais d'avantages sociaux, notre réussite a eu une incidence négative sur notre environnement. Au cours du dernier demi-siècle, nos écosystèmes ont changé de façon plus radicale et plus profonde que jamais auparavant. Les changements qu'a subis notre climat, la diminution de la qualité de l'eau et la perte de zones arborées ont des répercussions à la fois environnementales et économiques. Par exemple, la pollution accrue de l'eau en fait augmenter le coût du traitement, et ce, partout dans le monde.

Chaque année, des phénomènes météorologiques imprévisibles associés au changement climatique font augmenter à coup de milliards de dollars les frais d'assurances dans le monde. La perte de zones arborées entraîne une augmentation de la sécheresse et une

diminution de la production alimentaire dans de nombreuses régions de la planète. La diminution de l'approvisionnement en pétrole et en gaz continuera d'entraîner à la hausse les prix de l'énergie. Selon l'Évaluation des écosystèmes pour le millénaire des Nations Unies de mars 2005, si ces tendances se maintiennent, d'ici à 2050 nous ne serons pas en mesure de soutenir notre environnement mondial, ni notre économie mondiale.

Cette perspective semble alarmante, mais nous pouvons renverser la vapeur en agissant dès maintenant. Le rapport de l'ONU – œuvre de 1 300 des plus grands spécialistes du monde des questions de l'environnement et de l'économie – est peut-être l'énoncé le plus définitif que nous ne pouvons pas ignorer le lien entre la durabilité de l'environnement et la prospérité de l'économie.



## MANITOBA – UN CHEF DE FILE MONDIAL POUR UN AVENIR PROSPÈRE ET VERT

La bonne nouvelle est que les Manitobaines et les Manitobains sont déjà à l'œuvre. Depuis 1999, la province est reconnue comme un chef de file mondial de la planification et de la préparation d'un avenir plus vert.

La construction de parcs d'éoliennes et le développement de la production d'éthanol et de biodiésel dans les régions rurales du Manitoba viennent ajouter de nouvelles sources d'énergie propre et procurent de nouveaux revenus pour l'économie rurale.

Des bâtiments écologiques primés tels que le campus du centre-ville du collège Red River, la Mountain Equipment Co-op et le nouveau siège social d'Hydro-Manitoba permettent d'économiser de l'énergie et d'insuffler un regain de vitalité à l'activité économique du centre-ville de Winnipeg. Dans le nord du Manitoba, des projets axés sur l'énergie verte remplaceront les émissions provenant des combustibles fossiles, fourniront des logements plus abordables et plus efficaces et créeront de nouveaux emplois et des possibilités de formation.

En même temps que nous nous employons à protéger le lac Winnipeg et la forêt boréale du côté est du lac, nous protégeons les modes de vie traditionnels tels que la pêche et le piégeage, en plus de créer de nouvelles perspectives économiques durables pour les collectivités des Premières nations.

On trouve également au Manitoba un secteur industriel de l'environnement qui compte actuellement près de 5 400 emplois à plein temps et génère des revenus de 350 millions de dollars par année. Qu'il s'agisse des autobus hybrides de New Flyer ou de fabricants de fenêtres à haut rendement, de biomatériaux et de biodiésel, ou encore de notre expertise dans la manutention de l'hydrogène et du ravitaillement en gaz naturel, notre province possède un secteur de la technologie et de l'innovation qui connaît une croissance rapide. Par exemple, on est en train de mettre au point au Manitoba de nouvelles solutions à des problèmes écologiques, solutions qui permettront de créer de nouveaux emplois hautement spécialisés et rémunérateurs. À l'échelle mondiale, on estime que le chiffre d'affaires du

secteur de la technologie environnementale se situe entre 250 et 400 milliards de dollars (US) et qu'il s'accroît de 5 % par année.

L'hydroélectricité du Manitoba est notre atout le plus évident. Les Manitobaines et les Manitobains ont droit aux plus faibles tarifs d'électricité en Amérique du Nord. De plus, notre électricité est produite par une ressource hydraulique propre qui permet d'importantes exportations aux États Unis et aide à faire de notre province l'un des endroits les plus abordables du Canada.

Hydro-Manitoba a un avenir brillant, dynamique grâce à de nouveaux projets de production d'électricité comme Wuskwatim et des partenariats à part entière avec des communautés des Premières nations. La province de l'Ontario est en train de conclure un partenariat avec le Manitoba dans le but de doubler la capacité de nos lignes de transport est-ouest, ce qui nous aidera à nous rapprocher d'un réseau national d'énergie et à assurer la sécurité énergétique du Canada, tout en éliminant des dizaines de millions de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre suite au remplacement des centrales thermiques au charbon de l'Ontario.

Hydro-Manitoba, le gouvernement provincial et le secteur privé collaborent actuellement à plusieurs autres projets d'énergie verte de remplacement qui créeront des emplois et susciteront la croissance économique au Manitoba, tout en protégeant et préservant notre planète. Par exemple, la ville de Saint-Léon est au cœur d'un projet de construction d'envergure visant à créer l'une des plus importantes centrales éoliennes au Canada. Ce projet d'une valeur de 210 millions de dollars aura une importante incidence économique dans la région, notamment la création de 300 emplois directs et indirects. Il aidera le Manitoba à s'orienter vers un avenir énergétique encore plus propre grâce à un solide partenariat entre la collectivité et les secteurs public et privé.

Ces projets, et de nombreux autres, vont de l'avant grâce au travail acharné des citoyens, collectivités et entreprises du Manitoba, de même que du gouvernement provincial.

« LE MANITOBA, QUI VENAIT AU PREMIER RANG AVEC UN A, ÉTABLIT LA NORME POUR LE RESTE DU PAYS »

— ALLIANCE DE L'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE AU CANADA, DÉCEMBRE 2004





## « LE PLAN DU MANITOBA RELATIF AU CHANGEMENT CLIMATIQUE EST LE MEILLEUR DE TOUS LES PLAN PROVINCIAUX ET TERRITORIAUX »

— FONDATION DAVID SUZUKI, OCTOBRE 2005

**B**ien que tout cela soit positif, nous savons qu'il nous reste encore beaucoup plus à faire. En juillet 2005, le gouvernement du Manitoba a publié son premier *Rapport sur la durabilité*, qui mesurait le bien-être global de la province aux plans de l'environnement, de l'économie, de la santé et du développement social. Le

rapport concluait de façon générale qu'il y avait de bons progrès sur pratiquement tous les fronts. Cependant, les Manitobaines et les Manitobains dans leur ensemble doivent accélérer le

travail dans des domaines tels que la consommation d'eau et la réduction des déchets.

*Vert et prospère* est un cadre stratégique qui continuera à se développer à mesure que nous avançons. Grâce à ce cadre stratégique, nous espérons permettre à la population du Manitoba, ainsi qu'au monde entier de mieux comprendre l'approche globale adoptée par le gouvernement du Manitoba relativement à l'environnement, au bien-être et à la santé de notre province et de ses familles. Nous visons à bâtir un avenir qui promet d'être à la fois vert et prospère, et ce, pour le bien de toute la population manitobaine.



# Aperçu

## Cadre stratégique pour un Manitoba vert

### La vision : un Manitoba plus écologique et plus prospère

Le cadre stratégique du gouvernement du Manitoba pour une province verte, prospère et en pleine croissance est un guide qui indique de quelle façon nous allons maintenir notre approche afin de préserver et de protéger notre environnement, de promouvoir la santé et le bien-être des familles manitobaines et de stimuler et de gérer une croissance économique durable.

### Sept priorités pour un avenir plus écologique

Depuis 1999, la stratégie du gouvernement du Manitoba a été de mettre l'accent sur les sept priorités suivantes dans le but de promouvoir un environnement sain ainsi qu'une économie durable et prospère :

#### 1. Prendre des mesures à l'égard du changement climatique et de l'énergie

Nous nous attaquons à la plus grave menace pour l'avenir de notre planète et nous tirons parti de la situation énergétique unique du Manitoba pour le bien de tous.

#### 2. Protéger notre eau

Nous prenons des mesures importantes pour assurer la salubrité de l'eau potable et pour préserver et améliorer le réseau de lacs et rivières du Manitoba.

#### 3. Protéger nos zones naturelles

Nous déployons de grands efforts pour ajouter à nos zones naturelles la protection grandement accrue que nous avons déjà mise en place dans nos parcs, nos zones protégées et d'autres habitats importants.

#### 4. Réduire les déchets et prévenir la pollution

Nous réalisons des progrès pour ce qui est du recyclage et de la réduction des déchets dans les collectivités d'un bout à l'autre du Manitoba.

#### 5. Favoriser une économie durable et prospère

Nous collaborons avec le secteur privé afin de faire croître l'économie de façon durable par l'innovation et l'adaptation.

#### 6. Favoriser une société verte et en santé

Nous favorisons une plus grande sensibilisation vis-à-vis de la responsabilité de chacun et de chacune de préserver et de protéger l'environnement, et comment il est relié à la santé et au bien-être des familles manitobaines.

#### 7. Convertir au vert le gouvernement provincial

Nous prêchons par l'exemple en nous assurant que le gouvernement s'acquitte de ses activités internes de façon écologique, durable et novatrice.







# 1. Prendre des mesures à l'égard du changement climatique et de l'énergie

On prévoit qu'au cours des 50 à 100 prochaines années, le changement climatique occasionné par les émissions de gaz à effet de serre fera augmenter la température au Manitoba de 4 à 6 degrés Celsius. Bien que cette augmentation puisse sembler attrayante au cours d'une vague de froid en plein cœur de l'hiver, ces changements au niveau de la température peuvent avoir de graves répercussions négatives qui pourraient modifier à jamais l'équilibre écologique de notre province.

On prévoit que l'augmentation des températures mondiales aura une incidence sur le Manitoba, et ce, de plusieurs façons : sécheresses plus fréquentes, tempêtes de pluie plus intenses qui pourraient provoquer des problèmes dans des zones agricoles, niveaux d'eau imprévisibles de nos lacs et rivières, diminutions marquées de notre forêt boréale et fonte du pergélisol de la toundra dans notre région. Les températures plus douces ont déjà une incidence sur le Nord, qu'elles perturbent de plusieurs façons. Les routes de glace, dont de nombreuses collectivités éloignées dépendent, fondent plus tôt, et notre réputée population d'ours polaires diminue; ce sont des résultats directs du changement climatique.

Cependant, dans toute la province, les conséquences négatives du changement climatique comprennent une incertitude accrue de la part des agriculteurs, des industries forestières ainsi que du tourisme et des loisirs. Ces dernières années, on a constaté des inondations historiques, des saisons où l'on a enregistré des précipitations extrêmes et, paradoxalement, de graves sécheresses. Ces importantes fluctuations météorologiques compliquent et rendent plus risquées les décisions de planification des entreprises, des agriculteurs et des administrations locales au plan des investissements.

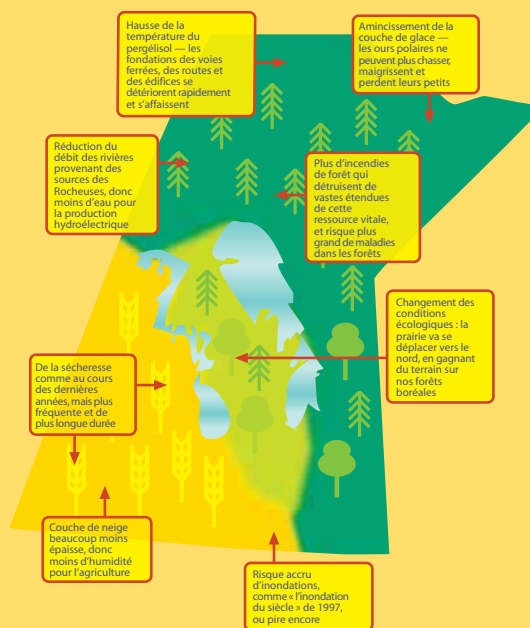
## Le Manitoba et le Protocole de Kyoto

En 2002, le Manitoba a pris l'initiative de demander au gouvernement fédéral de ratifier le protocole de Kyoto, le seul accord international qui pave une voie claire à la réduction des émissions de gaz à effets de serre. Le gouvernement a ratifié l'accord, qui est officiellement en vigueur depuis 2005. Au Manitoba, on s'emploie déjà à satisfaire et dépasser les attentes de Kyoto.

*Notre priorité au plan écologique est de satisfaire et de dépasser les objectifs en matière de changement*

*climatique, telles qu'elles ont été établies dans l'accord de Kyoto, et de créer des pratiques et des perspectives commerciales durables ce faisant. De nombreuses mesures sont en train d'être prises pour respecter cette priorité.*

## Ce que le changement climatique signifie pour le Manitoba



## Énergie éolienne

L'une des plus importantes centrales éoliennes du Canada est en cours de construction dans le sud-ouest du Manitoba, à Saint-Léon. Lorsqu'elle sera terminée, elle produira 99 mégawatts d'électricité pour le réseau provincial, soit suffisamment d'électricité pour alimenter tous les ménages de Portage-la-Prairie et de Morden ensemble.

**NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE** en nous engageant à atteindre un objectif très ambitieux de produire 1 000 mégawatts d'énergie éolienne au Manitoba au cours de la prochaine décennie. Il en résultera des niveaux importants d'électricité propre et renouvelable et cela permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 3,5 millions de tonnes chaque année, en plus de susciter 2 milliards de dollars en nouveaux investissements, sans oublier les emplois et les revenus permanents et durables qui aideront les collectivités rurales à croître et à prospérer.



## Énergie du sol

Le Manitoba est devenu un important chef de file des systèmes géothermiques. En l'espace de quelques années seulement, notre province s'est transformée en une plaque tournante de l'activité nord-américaine pour ce qui est des installations géothermiques ou des thermopompes utilisant le sol comme source de chaleur. Le chauffage et la climatisation géothermiques offrent les plus faibles coûts dans le monde. Des échangeurs peuvent extraire, du liquide pompé dans des tuyaux enfouis dans le sol, l'air chaud et l'air froid, et le faire circuler dans un immeuble. Le seul coût permanent est celui de l'électricité nécessaire pour pomper le liquide et faire circuler l'air, chaque maison moyenne réduisant les émissions de gaz à effet de serre de 5 tonnes par année.

Le Manitoba compte maintenant de 25 à 30 % de tous les systèmes géothermiques du pays et 56 % des installateurs de systèmes géothermiques du Canada reçoivent leur formation au Manitoba. Le programme de prêts Earth Power d'Hydro-Manitoba a contribué à rendre cette technologie d'énergie renouvelable plus accessible aux propriétaires de maisons du Manitoba, le nombre d'installations triplant au cours des quatre dernières années, et l'on s'attend à ce qu'il double encore dans les deux prochaines.

**NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE** en combinant le besoin de Winnipeg en nouveaux terrains d'habitation à l'intérieur des limites de la ville à la mise en valeur de l'énergie géothermique. Par exemple, d'ici à l'automne de 2006, Waverley West, dans le secteur sud-est de Winnipeg, amorcera un aménagement et ses maisons profiteront de la disponibilité de systèmes géothermique intégrés. Ces systèmes éliminent les factures de gaz naturel, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et favorisent une industrie en pleine croissance dans notre province.

## Économie d'énergie – Gestion axée sur la demande (GAD)

Compte tenu de l'augmentation des coûts du mazout de chauffage, le Manitobains et les Manitobaines sont de plus en plus conscients de la nécessité de réduire notre consommation d'énergie. Une réduction de notre demande de chauffage électrique a l'avantage supplémentaire de libérer de l'hydroélectricité que l'on peut exporter et de créer de nouveaux débouchés pour Hydro-Manitoba. Grâce au programme Éconergique d'Hydro-Manitoba, la province a été plus dynamique que jamais au plan de l'efficacité énergétique en offrant des vérifications énergétiques des résidences, des programmes de prêts pour la modernisation des immeubles, et en favorisant l'utilisation d'appareils à haut rendement énergétique dans nos résidences et nos entreprises.

En 2002, tous les immeubles gouvernementaux du Manitoba respectaient et dépassaient les objectifs de Kyoto en matière d'émissions. En 2004, Hydro-Manitoba et le gouvernement du Manitoba se sont fait décerner la plus haute note de l'Alliance de l'efficacité énergétique du Manitoba.

En décernant le prix, l'Association a fait savoir que le **Manitoba « établit la norme pour le reste du pays »**

Parmi les progrès réalisés récemment, signalons le lancement d'un nouveau Programme d'isolation des résidences de 16 millions de dollars, dans le cadre duquel les propriétaires qui se chauffent au gaz naturel pourront recevoir jusqu'à 100 % de rabais sur des matériaux isolants pour leur domicile. À chaque projet devrait correspondre une aide dépassant les 500 \$ en moyenne.





#### **NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :**

- fixant un nouvel objectif provincial en matière d'économie d'énergie de 842 mégawatts d'électricité d'ici 2017 (contre 241 mégawatts fixés initialement), soit l'équivalent de l'énergie produite par un barrage hydroélectrique de plus grande taille que celui du projet Gull (Keeyask); ce nouvel objectif permettra de réduire les émissions de gaz à effet de serre de plus de 800 000 tonnes chaque année;
- introduisant de nouvelles mesures incitatives à l'efficacité pour l'isolation et l'installation de nouvelles chaudières au gaz naturel à haut rendement énergétique, en plus de fixer des objectifs d'efficacité pour ce qui est de la consommation de gaz naturel;
- mettant en place le premier projet d'efficacité énergétique destiné au centre-ville de Winnipeg;
- élargissant les possibilités de l'énergie verte aux collectivités autochtones, y compris l'amélioration du rendement énergétique des résidences, la mise à l'essai et en valeur de l'énergie éolienne et un programme exhaustif d'efficacité énergétique pluriannuel à Island Lake;
- doublant le nombre de programmes dans le cadre de l'initiative Climate Change Community Challenge;
- consultant le milieu des affaires pour mettre en place de nouveaux codes pour les immeubles commerciaux qui favoriseront davantage l'aménagement d'immeubles verts;
- encourageant une plus grande utilisation des réseaux de transport en commun et des pistes cyclables afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- créant un fonds de stabilisation et d'énergie abordable à l'aide des recettes provenant des exportations d'électricité, au moyen de la *Loi sur la limitation des frais de chauffage en hiver* qui aidera les consommateurs utilisant le gaz naturel à composer avec les taux élevés à court terme, mais aussi en élargissant de façon importante les programmes d'efficacité énergétique d'Éconergique, et en favorisant les installations géothermiques afin de réduire la demande de la part de la population manitobaine concernant des sources de chaleur non renouvelables, et de réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- consultant les agriculteurs du Manitoba afin de trouver de nouvelles façons innovatrices de réduire les émissions dans le secteur agricole et d'atteindre l'objectif de 22 % de réduction fixé dans le Cadre stratégique pour l'agriculture conclu avec Ottawa;
- favorisant les véhicules à haut rendement énergétique grâce à des mesures incitatives telles qu'une diminution des frais d'immatriculation et l'augmentation de la recherche et du développement concernant la technologie des véhicules électriques hybrides;
- lançant l'initiative sur l'efficacité énergétique des Autochtones manitobains – en partenariat avec les Premières nations – afin de réduire le montant des factures d'électricité et de diminuer la consommation de combustible fossile dans les collectivités autochtones.

## Conversion au vert du centre-ville de Winnipeg

Le centre-ville de Winnipeg a connu un regain de vie remarquable depuis 1999. De nouveaux immeubles verts prennent la place des immeubles abandonnés ou dont les ouvertures avaient été condamnées. Des immeubles primés tels que le campus du centre-ville du collège Red River et la Mountain Equipment Co-op ont lancé la tendance, auxquels se sont ajoutés depuis le centre MTS, la Bibliothèque du Millénaire, le mur accumulateur de chaleur du soleil d'une résidence pour personnes âgées de la rue Smith et le musée Dalnavert. De plus, en investissant dans le paysage de rue et en créant la promenade riveraine, les millions de dollars affectés à la construction de nouveaux condominiums au centre-ville donneront lieu à une vie urbaine plus durable et à un centre-ville plus vivant.

Le nouveau siège social d'Hydro-Manitoba actuellement en cours de construction, qui regroupera près de 2 000 employés au centre-ville de Winnipeg, promet d'être l'un des grands immeubles les plus éconergétiques au monde, incorporant les technologies les plus avancées d'efficacité énergétique dans une conception de calibre international tout en recyclant et réutilisant jusqu'à 90 % des matériaux provenant des immeubles auparavant érigés sur ce terrain.



## Communauté active

Le Manitoba a été la première province à se joindre au Défi d'une tonne du gouvernement fédéral. Cette initiative, connue dans notre province sous l'appellation Climate Change Community Challenge, appuie des programmes novateurs liés au changement climatique partout au Manitoba. Des ententes de financement pluriannuelles avec des groupes tels que Resource Conservation Manitoba et Manitoba Eco-Network appuient la sensibilisation à l'environnement et d'autres projets d'un bout à l'autre de la province. À Brandon, les autorités municipales s'affairent à convertir tout le parc d'autobus de transport en commun au biodiésel. Dans le

Nord du Manitoba, plusieurs collectivités font partie d'un projet visant à chauffer les serres à l'aide de combustible résiduaire. Ces projets font en sorte que davantage de produits frais sont cultivés à proximité et qu'il est moins nécessaire de compter sur les approvisionnements provenant du Sud. Dans le Sud du Manitoba, des collectivités telles que Winkler et Morden examinent activement les possibilités liées à l'énergie solaire et l'énergie éolienne.

## Recherche et développement

Le Manitoba est le centre de fabrication d'autobus en Amérique du Nord et grâce à New Flyer, la province est devenue une plaque tournante de grandes innovations telles que les autobus hybrides. En 2002, New Flyer, avec l'aide du gouvernement provincial, s'est sortie d'un avenir incertain et est aujourd'hui le premier fabricant mondial d'autobus hybrides dont elle vend un grand nombre à l'échelle internationale. Des autobus construits à Winnipeg sillonnent à l'heure actuelle les rues des villes telles que Seattle et Vancouver.

General Motors est en train d'adopter cette technologie hybride pour faire avancer la fabrication de véhicules hybrides. S'appuyant sur cette expertise, le premier autobus au monde à moteur à combustion interne hybride (H2-ICE) a été mis à l'essai dans les rues de Winnipeg en janvier 2005.

Le Manitoba appuie aussi avec fierté l'innovation locale comme le véhicule à propulsion solaire du collège Red River.

### NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :

- établissant un centre d'expertise de l'hydrogène pour examiner les approches à long terme de l'énergie durable et les réductions des gaz à effet de serre, notamment la recherche et la commercialisation d'une technologie de l'hydrogène propre;
- collaborant avec des entreprises et des institutions internationales et manitobaines pour favoriser les technologies biocarburant, éthanol et biodiésel pour les véhicules électriques.

## Biocarburants – Éthanol et biodiésel

Dans les années 80, le Manitoba a été la première province du Canada à construire une usine de production d'éthanol (située à Minnedosa) et la première à avoir une usine de fabrication de biodiésel (située à Arborg). Aujourd'hui, le gouvernement du Manitoba a adopté des mesures législatives sur les biocarburants visant à obliger l'utilisation de 10 % d'éthanol dans l'essence. L'obligation entrera en vigueur lorsque la production locale pourra répondre à la demande et permettra de réduire de 150 000 tonnes par année les gaz à effet de serre. Cette croissance est déjà en cours suite à



l'agrandissement de 145 millions de dollars de l'usine Husky à Minnedosa. Cette usine pourra produire 130 millions de litres d'éthanol et remplacer l'équivalent de pratiquement un million de barils de pétrole importés chaque année. La nouvelle industrie du biodiésel du Manitoba devrait connaître une expansion rapide dans plusieurs collectivités rurales de la province.

À l'instar d'autres initiatives liées au changement climatique, les biocarburants procurent des avantages économiques et environnementaux. L'éthanol créera un nouveau marché pour 14 millions de boisseaux de blé et le biodiésel créera de nouveaux marchés pour les récoltes entre-catégories de graines oléagineuses qui profiteront aux producteurs manitobains. La production d'éthanol a aussi un autre avantage, qui est de produire un aliment riche en protéine appelé drêches de distilleries, à l'intention des producteurs bovins locaux.

La province a également collaboré avec Hydro-Manitoba et la Ville de Winnipeg pour capter, gérer et mettre en valeur les biogaz provenant de la décharge Brady – qui a un potentiel de réduire de 500 000 tonnes les gaz à effet de serre – et a aussi appuyé la nouvelle installation de Bio-Terre Systems dans une porcherie de Teulon, un digesteur anaérobie conçu pour traiter les déchets, capter les émissions sur place et produire de l'électricité pour répondre aux besoins des exploitations agricoles.

### Une nouvelle ère pour Hydro-Manitoba

Au cours de la période d'aménagement des nombreux projets hydroélectriques du Nord dans les années 60 et 70, la construction de barrages a entraîné l'inondation de nombreuses collectivités des Premières nations et a perturbé la vie de ces habitants. C'est chose du passé. Les nouveaux projets de production d'hydroélectricité sont négociés dans le cadre d'un partenariat complet avec les Premières nations et on les a reconçus de façon à assurer le minimum d'inondations ou l'absence d'inondation.

Par exemple, le nouveau projet hydroélectrique au Manitoba, Wuskwatim, a été reconçu et est passé d'une installation de 340 mégawatts à une installation de 200 mégawatts sur les conseils des Premières nations habitants à proximité du barrage. La nouvelle conception entraînera l'inondation de moins de 0,5 km carré de terrain et lorsqu'il sera en exploitation, le barrage représentera une déduction possible de 1,5 million de tonnes d'émissions de gaz à effet de serre par année. De plus, le projet de Wuskwatim comprend la formation, des emplois et un partenariat avec participation de la nation crie de Nisichaqayasihk. Au Manitoba, l'aménagement hydroélectrique – qui produit l'une des formes d'énergie les plus propres au monde – est maintenant encore plus écologique et plus responsable socialement.



## 2. Protéger notre eau

**A**u Manitoba, l'abondance d'eau douce soutient nos écosystèmes, nos collectivités et notre économie. Compte tenu de son importance pour notre mode de vie, nous savons que nous ne pouvons pas tenir pour acquise notre ressource d'eau propre. Protéger l'eau potable, améliorer la santé du lac Winnipeg et conserver les sources d'eau sont des priorités dont il faut tenir compte pour faire en sorte que notre eau soit protégée et préservée au profit des générations à venir.

Il nous incombe à tous de protéger et de conserver les vastes ressources hydriques de notre province. Comme au moins 70 % de l'eau qui se trouve au Manitoba vient d'autres régions, nous devons collaborer à l'échelle interprovinciale et internationale à la mise en œuvre de normes et d'objectifs communs en matière de qualité de l'eau. La reconnaissance de l'importance de l'eau au Manitoba était à l'origine d'initiatives comme la création d'un ministère de la Gestion des ressources hydriques – le premier ministère en son genre au Canada – interdisant l'exportation en vrac de l'eau de notre province, présentant de nouvelles lois sur la protection de l'eau et la planification et lançant l'opération Clean Farm dans le but de récupérer et d'éliminer correctement les vieux produits chimiques à vocation agricole.

***Notre deuxième priorité écologique est de protéger notre eau potable, notre eau souterraine et notre réseau unique de lacs et de rivières. De nombreuses mesures sont en train d'être prises pour respecter cette priorité.***

### Assurer la salubrité de l'eau potable

En 2001, on a entrepris des travaux afin de mieux protéger l'eau potable de toute la population du Manitoba. Depuis, on a adopté une nouvelle loi sur l'eau potable, on a mis sur pied un nouvel Office de l'eau potable, on a embauché 12 nouveaux agents responsables de l'eau potable et on a consacré plus de 79 millions de dollars à la mise à niveau des installations de traitement de l'eau potable et des eaux usées dans la province. De plus, une subvention concernant les tests d'eau potable qui avait été éliminée dans les années 90 a été rétablie afin d'aider les Manitobains et les Manitobaines en milieu rural à payer les coûts des tests de l'eau des puits.

### Protection des sources hydriques

Comme l'eau était mieux protégée au robinet, on a amorcé une discussion publique afin de mieux protéger et d'assurer la gestion des ressources hydriques à la source même. Il en est résulté la publication en 2003 de la *Stratégie manitobaine de la gestion de l'eau*, la création du ministère de la Gestion des ressources hydriques du Manitoba et l'adoption, en juin 2005, de la *Loi sur la protection des eaux*, la première en son genre au Canada. Cette loi est maintenant en train d'être mise en œuvre par le nouveau ministère.

La *Loi sur la protection des eaux* fera en sorte que les normes relatives à la qualité de l'eau seront assujetties pour la première fois à une mesure législative et créera des zones de gestion de la qualité de l'eau afin de mieux protéger les régions vulnérables et l'eau de surface. La loi fait aussi la promotion de la planification des bassins hydrologiques. De plus, le nombre de districts de conservation a presque doublé depuis 1999 et les nouveaux plans de bassins hydrologiques continueront de s'appuyer sur le travail fait par les districts de conservation locaux de toute la province.

### Conservation de l'eau

La *Loi sur la protection des eaux* permet de prendre des mesures de conservation de l'eau qui aideront à conserver nos ressources hydriques et réduiront aussi la pression exercée sur les réseaux municipaux d'eau potable et d'eaux usées. Ces mesures prépareront également mieux les Manitobains et les Manitobaines aux sécheresses à venir.

Nous travaillons en collaboration avec les producteurs de porc afin d'évaluer et d'améliorer les performances environnementales des anciennes installations de stockage du fumier, construites avant l'adoption des normes de construction actuelles. Par ailleurs, un plus grand nombre de producteurs – c'est le cas de Topeaka Farms, une des plus grandes exploitations porcines de la province – mettent en œuvre des processus de gestion du fumier tels que les digesteurs anaérobies qui traitent les déchets sur place, réduisent les émissions de gaz à effet de serre et produisent de l'électricité à des fins agricoles, dont l'excédent est revendu au réseau provincial d'électricité.



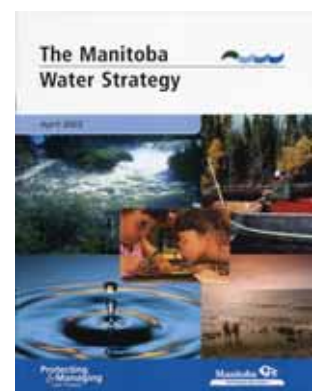
### NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :

- adoptant de nouveaux règlements afin de désigner les zones de gestion de la qualité de l'eau qui comporteront de nouvelles limites sur le phosphore et contingeront la charge en éléments nutritifs provenant des résidus urbains, des champs d'épuration, des déjections du bétail et des engrais agricoles dans les régions vulnérables;
- mettant en œuvre un programme d'incitatifs à la protection de l'eau visant à s'appuyer sur le crédit d'impôt sur les biens-fonds riverains et les pratiques de gestion exemplaires mises au point en vertu du *Cadre stratégique pour l'agriculture*;
- nous appuyant sur des initiatives telles que le programme Environmental Farm Plan qui aide les agriculteurs à améliorer leurs pratiques agricoles, par



exemple en veillant à ce que l'engrais se retrouve dans la culture et non dans l'eau;

- mettant en œuvre de nouveaux règlements qui enchâsseront les normes relatives à la qualité de l'eau dans la loi pour la première fois;
- créant de nouvelles autorités responsables de l'aménagement des bassins hydrographiques qui s'appuieront sur la réussite des 17 districts de conservation du Manitoba;
- mettant en place de nouveaux programmes de conservation de l'eau visant à aider les municipalités, les entreprises, les agriculteurs et les propriétaires de maisons à réduire leur consommation d'eau; programmes qui seront coordonnés par Manitoba vert, un nouvel organisme provincial chargé de favoriser les activités de conservation et d'économie d'énergie.





## Lac Winnipeg

Un grand nombre des mesures prévues dans la *Loi sur la protection des eaux* aideront à préserver l'océan des prairies du Manitoba, soit le lac Winnipeg. En 2003, le *Plan d'action pour la protection du lac Winnipeg* était lancé dans le but de s'attaquer au problème des niveaux de phosphore et d'azote qui, selon de nouvelles données scientifiques, sont maintenant supérieurs de 10 % à ce qu'ils étaient en 1970. Même si ces éléments nutritifs se retrouvent naturellement dans notre eau, des niveaux plus élevés attribuables aux déchets urbains, aux champs d'épuration et au ruissellement des engrais peuvent entraîner une raréfaction de l'oxygène du lac, qui à son tour permet la croissance et la multiplication des algues.

Le *Plan d'action pour la protection du lac Winnipeg* comporte des mesures exhaustives à l'égard des secteurs suivants :

- **Municipal** – Des limites en éléments nutritifs sont en train d'être incorporées dans des grandes installations telles que celles des villes de Winnipeg et de Brandon et seront exigées pour toutes les nouvelles installations industrielles. Nous sommes à élaborer des stratégies de contrôle des éléments nutritifs dans les petites installations municipales de toute la province.
- **Rurale et agricole** – Un nouveau règlement sur la gestion des animaux morts et des déjections du bétail a été adopté et prévoit des limites sur l'épandage des déjections et l'emplacement des champs d'épandage. On a introduit le crédit d'impôt sur les biens-fonds riverains et on l'a élargi de façon à encourager la protection de la couverture végétale le long des rivières, ruisseaux, tranchées de drainage et rives du lac. Un programme de sensibilisation aux analyses du sol a été lancé afin de sensibiliser davantage les gens aux répercussions qu'une trop grande quantité d'engrais peut avoir sur les cours d'eau.

- **Individuel** – Pour la première fois depuis les années 30, la réglementation relative à l'élimination des eaux usées sur place a été mise à jour afin de fixer des limites strictes sur l'emplacement des bassins de rétention et des champs d'épuration des nouvelles résidences, des chalets et des projets domiciliaires. De plus, on a lancé à l'été de 2004 un programme de propreté des plages, qui comprend une campagne de sensibilisation du public à l'intention des amateurs de plage et des propriétaires de chalets.
- **International** – En 2004, le Manitoba a conclu une entente avec le Minnesota et le Dakota du Nord afin de réduire la quantité d'éléments nutritifs déversés dans la rivière Rouge et dans le lac Winnipeg, l'objectif étant de réduire la charge en éléments nutritifs sur le lac de 10 % au cours des cinq prochaines années. L'entente a été entérinée par la Commission mixte internationale – l'organisme canado-américain qui supervise les questions touchant les eaux limitrophes – et a par la suite été présentée au ministère des Affaires étrangères et au secrétariat d'État des États-Unis. De plus, le Manitoba continue de collaborer avec Ottawa et Washington pour veiller à ce que des projets comme le déversoir du lac Devils au Dakota du Nord n'entraîne pas l'entrée dans les cours d'eau du Manitoba d'une eau de qualité médiocre et d'une biote étrangère. Le gouvernement collaborera aussi pour s'assurer qu'on ne ressuscitera pas le projet de dérivation Garrison qui avait été lancé dans les années 70.







#### **NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :**

- collaborant avec le gouvernement fédéral pour appuyer plus de recherche, des incitatifs plus importants et une coopération interprovinciale et internationale afin d'atteindre les objectifs du *Plan d'action pour la protection du lac Winnipeg*;
- collaborant avec la Ville de Winnipeg et le gouvernement fédéral pour atteindre les objectifs du *Plan d'action pour la protection du lac Winnipeg* grâce à des mises à niveau des usines de traitement de la partie ouest et de la partie nord d'ici à 2006. L'élimination complète des éléments nutritifs sera mise en œuvre dans les trois usines de traitement des eaux usées de Winnipeg d'ici à 2014;
- collaborant avec la Ville de Winnipeg pour fournir un plan visant à faire avancer les travaux concernant les déversoirs d'eaux excédentaires, conformément aux recommandations de la Commission de protection de l'environnement;
- concluant des négociations avec la Ville de Winnipeg et les municipalités environnantes sur une approche de la région de la capitale concernant l'approvisionnement en eau et le traitement des eaux usées; l'un des grands avantages de cette approche est qu'en améliorant le traitement des déchets à l'échelle régionale, on réduira davantage les charges en éléments nutritifs qui se retrouvent dans le lac Winnipeg;
- de nouvelles zones de gestion de la qualité des eaux concernant la réglementation sur les éléments nutritifs constitueront aussi de solides outils scientifiques pour protéger les terrains d'une application excessive des éléments nutritifs contenus dans les engrais, les déjections des animaux et les boues d'épuration des municipalités. On protégera ainsi nos réseaux hydrographiques, notamment ceux que l'on utilise pour l'eau potable.



### 3. Protéger nos zones naturelles

**A** l'instar de nos ressources hydriques, nos zones naturelles constituent une partie importante de notre patrimoine et de notre mode de vie. Ces régions maintiennent les modes de vie traditionnels tels que la chasse et le piégeage, offrent des possibilités d'activités récréatives et d'écotourisme, fournissent un habitat à la faune et aux populations végétales et gardent les écosystèmes du Manitoba en santé.

Le Manitoba travaille avec acharnement à protéger nos zones naturelles en établissant des parcs, des zones protégées et des zones désignées pour la faune, et en instituant des pratiques de gestion et d'aménagement durable des terres ou tout simplement en créant des sentiers qui permettent aux Manitobains et aux Manitobaines de profiter pleinement de la nature. En plus de fournir une protection importante à nos zones naturelles, ces initiatives aident à soutenir une industrie écotouristique en pleine croissance qui, selon les dernières estimations, produirait des recettes de plus de 200 milliards de dollars par année à l'échelle mondiale et qui a enregistré un taux de croissance de 29 % au Canada au cours des dernières années.

Nous souhaitons continuer à élargir les possibilités de gestion de nos zones naturelles. Dans ce contexte, nous tenons à accorder une attention particulière aux zones menacées par le changement climatique, notamment la forêt boréale, les zones humides et le Nord. On s'assurera ainsi que notre riche patrimoine naturel sera préservé pour les générations de Manitobains à venir.

***Notre troisième priorité écologique est de protéger nos terres vierges et nos zones vulnérables au plan environnemental et d'accroître l'accès à nos habitats naturels grâce à l'agrandissement responsable de notre réseau cyclable et des sentiers de promenade. De nombreuses mesures sont en train d'être prise pour respecter cette priorité.***

#### Parcs et zones protégées

Depuis la toundra du parc national Wapusk jusqu'au bouclier boréal du parc sauvage Atikaki en passant par la région semi-désertique du parc provincial Spruce Woods, la nature manitobaine présente un paysage des plus variés. Notre réseau de zones protégées comprend 14 réserves aux fins de création d'un parc, 2 parcs nationaux, 43 aires de gestion de la faune, 21 réserves écologiques et deux forêts provinciales. De plus, 28 de nos 80 parcs provinciaux ont le statut de zone protégée. Nous travaillons d'arrache-pied afin de léguer aux générations futures les zones sauvages inaltérées de la province, tout en donnant aux Manitobains et Manitobaines qui vivent aujourd'hui un accès durable aux espaces naturels.

En plus d'un engagement de longue date vis-à-vis de nos parcs, le gouvernement du Manitoba, de concert avec les Premières nations locales, a fait part de son appui concernant la nomination d'un site du patrimoine mondial de l'UNESCO du côté est du lac Winnipeg.

Tant à l'intérieur qu'à l'extérieur des zones protégées et des parcs, la faune manitobaine a besoin d'une protection particulière. En 2000, on a adopté une mesure législative visant à interdire la chasse en enclos d'animaux sauvages et, en 2002, on a adopté une mesure législative dans le but de mieux protéger nos ours polaires. De plus, des plans de gestion spéciaux ont été élaborés pour les espèces que la Province désigne comme espèces menacées.

Des réserves écologiques, telles que celles de l'île Little George, ont été expressément désignées pour protéger les oiseaux nicheurs tels que la terne caspienne. De plus, on a protégé 43 zones de gestion de la faune en tout ou en partie (de même que 28 parcs provinciaux et les 14 réserves aux fins de création d'un parc qui sont protégées) et de nouvelles zones de gestion de la faune seront désignées au cours des prochaines années. On a aussi lancé un programme d'observation de la faune



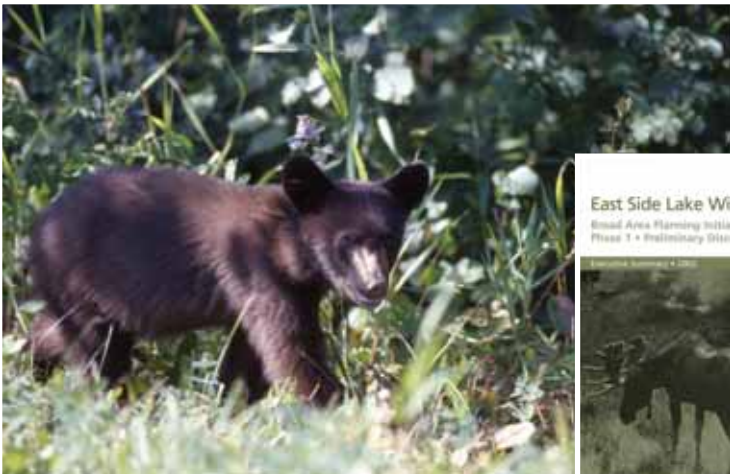


afin de procurer aux Manitobains et aux visiteurs de meilleures occasions d'en apprendre davantage sur notre vaste éventail d'espèces fauniques – depuis le thamnophis jusqu'aux ours polaires.

En plus d'avoir désigné six nouveaux parcs provinciaux depuis 1999, le gouvernement a pris d'importantes mesures vis-à-vis de la création et de l'agrandissement des parcs et des réserves écologiques – notamment l'agrandissement du marais Delta et de la prairie à grandes graminées du Manitoba et la protection des espaces verts urbains comme le bois des Esprits et le ruisseau Omand.

**NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :**

- fixant l'objectif de désigner en permanence, d'ici à 2010, cinq nouvelles grandes zones protégées qui s'ajouteront à notre réseau croissant (six parcs provinciaux créés depuis 1999);
- continuant à augmenter le nombre de réserves écologiques (cinq désignations depuis 1999) et en désignant de nouvelles zones de gestion de la faune;
- augmentant le nombre de rivières ayant un statut particulier, y compris la désignation de la rivière Hayes comme rivière du patrimoine canadien;
- introduisant de nouvelles désignations spéciales de gestion et de protection qui reconnaissent des zones uniques telles que le lac Little Limestone, les territoires traditionnels des Premières nations de Little Grand et de Pauingassi, les lieux sacrés et les espaces verts urbains;
- nous appuyant sur la fondation d'une formation en écotourisme offerte depuis 2002 au collège communautaire Keewatin et en favorisant davantage les possibilités d'écotourisme dans la province.



## Soutenir nos forêts

Le Manitoba a élaboré une réglementation sur le renouvellement des forêts qui compte parmi les plus rigoureuses du pays en mettant en place des normes concernant les peuplements mixtes et les peuplements de feuillus, et non pas seulement le peuplement de résineux, de façon à veiller à ce que nous maintenions notre mosaïque de peuplements forestiers dans toute la province. Le Manitoba surveille activement l'exploitation forestière afin de s'assurer que toutes les zones récoltées sont correctement arpentées afin de pouvoir maintenir et appliquer ces normes rigoureuses. Nous avons également mis en œuvre une nouvelle approche du calcul de la superficie de forêt qui peut être récoltée en modélisant la croissance de la forêt sur des études réelles des forêts locales. Cette approche nous permet de mieux déterminer l'incidence de la récolte proposée sur l'environnement, y compris la biodiversité et les habitats fauniques.

## La forêt boréale du Manitoba et le côté est

Quatre-vingt-dix pour cent du côté est du lac Winnipeg appartient à l'écosystème du bouclier boréal. On retrouve dans cette zone 36 000 personnes – dont 96 % appartiennent à une Première nation. La zone est unique parce qu'elle est une partie de notre province qui est essentiellement inaccessible et non aménagée avoisinant des zones complètement aménagées. En même temps, il s'agit d'une zone qui est particulièrement menacée par les répercussions du changement climatique. D'ici à 2050, l'on prévoit que l'essentiel des parties sud et nord de la forêt boréale pourrait avoir disparu. Déjà, les saisons pour les routes de glace en hiver sont écourtées, ce qui a une incidence négative sur la sécurité du transport ainsi que le coût de l'approvisionnement critique des collectivités. Des mesures doivent être prises dès maintenant pour protéger cette zone importante et précieuse de notre province.

Compte tenu des facteurs critiques qui influent sur le côté est du lac Winnipeg, on a suspendu la prise de décisions concernant l'aménagement afin de planifier minutieusement l'avenir de la zone grâce au processus de planification du côté est. Le processus a fait intervenir 80 réunions communautaires en plus de réunions avec des aînés, la tenue d'un conseil avec les représentants des 16 Premières nations du côté est et une table ronde des parties intéressées.

Le rapport qui a suivi nous a appris que les collectivités veulent à la fois soutenir les terres et avoir des possibilités de développement économique axé sur les collectivités. Compte tenu des taux élevés de chômage, des coûts élevés de la distribution des aliments et des coûts croissants des services de santé, la gestion des terres et le développement économique durable sont essentiels à la survie en permanence des collectivités du côté est.

Suite à ces recommandations, on a rebaptisé le processus Wabanong Nakaygum Okimawin (WNO) afin de refléter l'important rôle des Premières nations dans la gestion de cette zone unique. Ensemble, le WNO et le gouvernement du Manitoba sont à élaborer un train d'initiatives visant à appuyer les collectivités et les terres où elles vivent.

Certaines collectivités ont présenté une proposition visant à faire nommer leurs territoires traditionnels, en plus du parc sauvage Atikaki et des terrains du côté ontarien de la frontière, site du patrimoine mondial de l'UNESCO. Le gouvernement du Manitoba appuie cet effort et a fait participer à ce travail les gouvernements des Premières nations, celui de l'Ontario et celui du Canada.

On a également proposé une initiative d'aménagement des terres qui combinera le savoir traditionnel et le savoir scientifique occidental dans le but d'éclairer la prise des décisions à venir. Ce programme est censé

fournir des possibilités de formation et d'emploi concernant la gestion à venir des ressources axée sur les collectivités.

De plus, on poursuivra des possibilités économiques durables, notamment des projets d'efficacité énergétique et d'énergie verte, une exploitation forestière durable axée sur la collectivité et l'écotourisme. On s'affaire déjà à donner des désignations spéciales aux lieux sacrés dans toute la zone du côté est et l'exploitation forestière est maintenant limitée aux seuils historiques en attendant les recommandations des plans communautaires actuellement en cours d'élaboration.

Une gestion minutieuse des ressources soutient également la forêt boréale. Par exemple, il n'y a pas de récolte du bois dans une importante partie du côté est en attendant le résultat du processus de Wabanong Nakaygum Okimawim (planification du côté est). Plusieurs compagnies forestières essaient actuellement d'obtenir une attestation du Conseil d'intendance forestière et collaborent étroitement avec les collectivités des Premières nations quant aux possibilités

d'exploitation forestière locale, conformément à la stratégie d'exploitation forestière durable du Manitoba. On fait la promotion de produits forestiers autre que du bois, notamment du thé, du savon et de l'artisanat, par l'entremise du Centre de diversification des ressources forestières du Nord qui a été créé au Pas en 2001.

### Réserve écologique de Brokenhead Wetland

Désignée en juin 2005, la Réserve écologique de Brokenhead Wetland mérite également une mention particulière. La zone renferme 28 des 36 espèces d'orchidées du Manitoba ainsi que des plantes médicinales traditionnelles et des plantes carnivores. Dans les années 90, cette zone humide unique a été menacée par un projet de drainage. Aujourd'hui – dans le cadre d'un partenariat avec la Première nation de Brokenhead, les amateurs d'orchidées et le gouvernement du Manitoba – on a accordé à cette zone le niveau de protection le plus élevé du Manitoba, soit celui de réserve écologique.



### Parc provincial de la rivière Manigotagan

Désigné en décembre 2004, le parc provincial de la rivière Manigotagan était à l'origine un projet d'une bande tampon de 250 mètres de chaque côté des berges de cette rivière unique. Compte tenu de la valeur de cette magnifique rivière de réputation mondiale auprès des canoéistes, on a triplé la superficie du parc par rapport au concept initial.

Une particularité unique de cette désignation était la mise sur pied d'un programme des « intendants de la rivière » visant à former les populations locales pour qu'elles s'occupent de la rivière tout en acquérant de précieuses aptitudes en écotourisme. Les intendants de la rivière sont des personnes qui ont suivi des cours en pratiques de tourisme durable, en conception et prestation de programmes d'écotourisme, en techniques de guide et en premiers soins. Ils travaillent sur la rivière Manigotagan de mai à octobre.



- aidant à subventionner les plans des collectivités du côté est dans le cadre du processus Wabanong Nakaygum Okimawim;
- étendant à d'autres collectivités situées du côté est du lac Winnipeg le programme d'intendance des rivières actuellement mis en œuvre avec succès pour la rivière Manigotagan.

### Espaces récréatifs

Le Manitoba dispose d'un réseau exhaustif de sentiers pour la promenade, la randonnée pédestre, le cyclisme et le ski. Depuis 1999, on a fait des investissements dans quelque 60 sentiers nouveaux et existants, dont le Sentier transcanadien. Non seulement ces sentiers nous aident à explorer la beauté naturelle du Manitoba, ils nous aident à maintenir un mode de vie sain. De plus, les sentiers récréatifs procurent aux collectivités locales des occasions de promouvoir le tourisme et l'écotourisme.

La *Loi sur la protection accordée aux propriétaires de biens à l'égard des sentiers récréatifs* a été récemment adoptée afin de faciliter la création et l'entretien de sentiers sur des terrains privés. Au cours des prochaines années, on va continuer à améliorer le réseau de sentiers du Manitoba, et on mettra un accent particulier sur les sentiers en milieu urbain et les espaces verts. Les Manitobaines et les Manitobains sont également des mordus du camping et le gouvernement a amélioré plus de 300 espaces de camping depuis 1999, procurant plus de possibilités pour la population manitobaine de profiter de notre milieu naturel.

### NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :

- collaborant avec la Ville de Winnipeg à l'agrandissement de notre réseau de sentiers urbains, y compris des sentiers polyvalents le long du canal de dérivation que l'on vient d'agrandir et des sentiers menant du centre-ville à l'Université du Manitoba qui font partie de l'initiative WinSmart;
- continuant à améliorer les terrains de camping provinciaux, agrandissant et améliorant les installations des parcs provinciaux, notamment les terrains de camping et les sentiers.

### NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE MESURE EN :

- allant de l'avant avec les Premières nations relativement au projet d'inscription du côté est du lac Winnipeg sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO;
- donnant un soutien officiel à l'*Initiative boréale canadienne*;
- nous assurant que la région boréale située du côté est du lac Winnipeg ne sera pas atteinte par le développement de l'hydroélectricité au Manitoba et sera protégée contre tout nouveau projet de ligne de transport;
- travaillant en collaboration avec les collectivités des Premières nations établies du côté est du lac Winnipeg afin de promouvoir énergiquement l'aménagement du territoire et les projets locaux de développement économique durable;





## 4. Réduire les déchets et prévenir la pollution

**A**u cours des 10 dernières années, les Manitobaines et les Manitobains ont adopté le recyclage, qui fait dorénavant partie de leur vie quotidienne. Aujourd'hui, 60 % de la population manitobaine recycle. La réduction des déchets est compatible avec la réduction des gaz à effet de serre, la conservation des ressources, la gestion de l'eau et la création de nouvelles activités économiques et d'emplois dans les collectivités. Nous savons que nous devons étendre ces possibilités de réduction des déchets et que nous devons également nous attaquer au grave problème des déchets dangereux aux endroits où ils ont été abandonnés.

Comme l'offre et le marché pour le recyclage continuent de croître, on a besoin de nouveaux modèles pour administrer les activités liées à la réduction des déchets. Au Manitoba, ces modèles sont préparés de concert avec l'industrie et les collectivités et ils comporteront la notion de responsabilité des producteurs et la nécessité de s'attaquer au problème croissant des déchets électroniques. Au cours des années à venir, on réalisera une meilleure coordination des activités liées à la réduction des déchets et des nouveaux objectifs de réutilisation et de recyclage par l'entremise du nouvel organisme pour un Manitoba vert.

*Notre quatrième priorité écologique est de réduire les déchets grâce à de meilleures initiatives de recyclage et de réutilisation. De nombreuses mesures sont en train d'être prises pour respecter cette priorité.*

### **Manitoba vert – des solutions écologiques pour vous**

Tout au long du présent cadre stratégique écologique, on a fait allusion à la nécessité de coordonner les activités liées à l'efficacité énergétique, la conservation de l'eau et la réduction des déchets. Manitoba vert est un nouvel organisme à guichet unique qui mettra en œuvre un grand nombre des activités énoncées dans le document. En tant qu'organisme de prestation, Manitoba vert élaborera et mettra en œuvre des programmes qui favoriseront le développement communautaire et l'innovation environnementale. À cette fin, il y aura des approches communautaires visant à promouvoir la réduction des déchets et la consommation efficace de l'eau et de l'énergie. À court terme, on mettra l'accent sur la réduction des déchets dans les quatre catégories suivantes : pneus, matériaux récupérés dans les « boîtes bleues », déchets ménagers dangereux, et déchets électroniques et peinture.



## Gestion des produits

Plus de 200 administrations locales reçoivent des fonds du gouvernement du Manitoba pour exploiter des services de recyclage en milieu résidentiel grâce à un droit de deux cents prélevé sur les contenants de boissons et payé par le fabricant ou le vendeur. Les exploitants de services locaux de recyclage ont reçu plus de 7,8 millions en 2004-2005 et récupéré 64 613 tonnes de matériaux recyclables admissibles – un taux de récupération de 70 % des matériaux disponibles. Sur une échelle économique, la vente de matériaux recyclables a entraîné des recettes additionnelles de 6 millions de dollars pour les collectivités du Manitoba.

## Récupération des ressources pour l'huile de rebut

On perçoit chaque année trois millions en recettes grâce à un droit sur les produits établi et payé par les membres de l'Association for Resource Recovery. Dans le cadre d'un partenariat avec les administrations et les entreprises locales, 70 centres et installations de collecte ont été mis sur pied afin de recueillir l'huile, les filtres à huile et les contenants d'huile. Presque 80 % de l'huile usée disponible est récupérée et recyclée. De plus, 1,6 million de filtres et 180 000 kilogrammes de contenants ont été récupérés et recyclés en 2004.

## Gestion des pneus

Les recycleurs de pneus ont reçu presque 2,7 millions de dollars en 2004-2005 et les administrations locales, plus de 60 000 \$ pour recueillir les pneus dans les décharges. Près de 14 000 tonnes de pneus de rebut ont été recyclés et ne se sont pas retrouvés dans les décharges.

Le gouvernement du Manitoba a annoncé récemment que la Commission de gestion des pneus adoptera un modèle dirigé par l'industrie et basé sur le programme de recyclage des pneus, qui s'est révélé un succès. La Commission recevra également 500 000 \$ de fonds supplémentaires.

## Fonds RVDPP

Dans le but de stimuler des initiatives de compostage de déchets organiques et de réduction d'autres déchets, le Fonds pour la réduction du volume de déchets et la prévention de la pollution (RVDPP) a été créé en 2000. Ce

fonds vise à octroyer des subventions pour la protection de l'environnement qui aideront des organismes, des entreprises et des administrations locales à adopter davantage de pratiques durables de prévention et de gestion des déchets. Le Fonds appuie des projets qui créent une capacité locale de prévention de la pollution et de réduction des déchets ainsi que des projets qui démontrent la viabilité économique et les avantages pour l'environnement de la réduction des déchets et de la prévention de la pollution.

Le Fonds RVDPP a appuyé financièrement 147 projets pour un total de 2,4 millions de dollars depuis 2000. Les participants au projet comprennent des municipalités locales, des Premières nations et des organismes non gouvernementaux. Dans toute la province, les taux de recyclage ont connu une augmentation annuelle à deux chiffres depuis la mise en place du fonds RVDPP, l'augmentation du recyclage dépassant 50 % dans le Nord du Manitoba.

## NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :

- assurant une meilleure coordination et promotion du recyclage, de la conservation de l'eau, de l'efficacité énergétique et de la réduction des déchets par l'entremise du nouvel organisme qui vient d'être lancé pour un Manitoba vert;
- mettant en place une méthode exhaustive pour s'attaquer au problème complexe des sites de déchets dangereux, y compris la restauration des sites et des amendes plus sévères pour l'abandon des lieux;
- renforçant le principe du « pollueur-payeur » dans la législation manitobaine relative à l'environnement;
- continuant d'aller de l'avant dans la mise en œuvre d'un modèle de responsabilité du producteur relativement à la réduction et à la récupération des déchets, en collaboration avec l'industrie et d'autres parties prenantes;
- fixant de nouveaux objectifs de réduction des déchets à la source pour les flux de déchets prioritaires – en mettant l'accent sur les secteurs où le problème s'accroît tels que celui des déchets électroniques – ainsi que de nouveaux objectifs de conservation de l'eau et d'efficacité du chauffage domestique.





Vue d'artiste de la centrale hydroélectrique de Wuskwatim, qui sera construite sur la rivière Burntwood, à environ 45 km au sud-ouest de Thompson.

## 5. Favoriser une économie prospère et durable

Le lien entre l'environnement durable et la croissance économique est à l'avant-plan des stratégies de plusieurs collectivités et entreprises du Canada et un peu partout dans le monde.

Entre 1998 et 2001, British Petroleum (BP) a réduit ses émissions de gaz à effet de serre d'environ un cinquième. L'entreprise a atteint ce résultat en intégrant des plafonds pour les émissions dans les objectifs de rendement des gestionnaires et en mettant au point un système interne d'échange de droits d'émissions de carbone pour obtenir tout d'abord les meilleures réductions de coût.

BP a dépensé environ 20 millions de dollars pour mettre en œuvre sa stratégie de réduction et a, du coup, déclenché une économie de 650 millions de dollars en trois ans. Les dirigeants disent qu'ils sont confiants de pouvoir réaliser une autre économie de 650 millions de dollars avec la prochaine étape des efforts de réduction.

Les entreprises minières, manufacturières et d'autres entreprises industrielles du Manitoba ont pavé la voie à la réduction des émissions. Des entreprises manitobaines comme Tembec ont réduit leurs émissions de gaz à effet de serre d'environ 70 % ces dernières années en passant

d'une électricité produite à partir du charbon et du gaz naturel à une électricité propre et aux biocarburants, ce qui a augmenté l'efficacité de leurs activités et modifié leurs pratiques de récolte. La Hudson Bay Mining and Smelting est un autre exemple d'une entreprise du Manitoba qui améliore ses procédés, ce qui entraîne une diminution des émissions de 110 000 tonnes par année.

Au Canada, l'énergie que consomme le secteur commercial représente quelque 13 % de toute la demande d'énergie et environ le même pourcentage d'émissions de gaz à effet de serre provenant de la consommation d'énergie secondaire. Dans les immeubles commerciaux, plus de la moitié de l'énergie consommée est consacrée au chauffage. Des douzaines de grandes installations institutionnelles et commerciales de Winnipeg ont réduit de façon importante leurs émissions de gaz à effet de serre en recourant à une énergie renouvelable produite par des thermopompes géothermiques, tout en augmentant leur efficacité, notamment Investors Group, Shindico, Smith-Carter et le Canadian Mennonite College. De nombreuses collectivités plus petites se sont également orientées vers la technologie géothermique pour chauffer et climatiser leurs arénas, écoles et autres installations publiques.

**« LES ENTREPRISES NE PEUVENT PAS FONCTIONNER SI LES ÉCOSYSTÈMES ET LES SERVICES QU'ELLES FOURNISSENT – COMME L'EAU, LA BIODIVERSITÉ, LES FIBRES, LES ALIMENTS ET LE CLIMAT – SONT DÉGRADÉS OU DÉSÉQUILIBRÉS. »**



Au Manitoba, on a habituellement recours au gaz naturel ou à l'électricité pour répondre aux besoins en matière de chauffage et de climatisation dans le secteur résidentiel. Cependant, il existe une option plus éconergétique, soit les thermopompes géothermiques. Elles constituent l'un des systèmes de chauffage les plus avantageux pour l'environnement et offrent aux propriétaires de maisons l'occasion de réduire de façon importante leurs coûts de chauffage. Hydro-Manitoba a lancé son programme axé sur les thermopompes géothermiques afin de rendre cette technologie d'énergie renouvelable plus accessible aux propriétaires de maisons du Manitoba.

Le Manitoba est devenu en très peu de temps un chef de file des systèmes géothermiques – créant une nouvelle industrie pleine de débouchés et offrant des économies tant aux propriétaires de maisons qu'aux propriétaires d'immeubles commerciaux. La croissance des nouvelles entreprises est un domaine que nous voulons tous promouvoir. Lorsque nous le faisons d'une façon durable pour l'environnement, nous maximisons les avantages découlant de ces activités économiques. Aujourd'hui, Hydro-Manitoba est un intervenant actif du développement économique dans les secteurs de la fabrication, de la technologie de l'information et de la biotechnologie du Manitoba. Par exemple, Hydro-Manitoba a collaboré avec des entreprises de la biotechnologie qui agrandissaient leurs installations afin de s'assurer que leurs agrandissements étaient le plus possible éconergétiques.

***Notre cinquième priorité écologique est de créer des partenariats avec les collectivités et les entreprises du Manitoba afin de favoriser la croissance économique qui misera sur notre atout énergétique et les avantages de notre environnement naturel. De nombreuses mesures sont en train d'être prises pour respecter cette priorité***

### Propulser l'économie grâce à l'hydroélectricité

Quatre-vingt-dix-sept pour cent de l'électricité du Manitoba est produite à partir d'une ressource hydraulique. Dans les années 60, l'aménagement de centrales hydroélectriques a assuré la production d'une énergie abondante aux Manitobaines et Manitobains, mais a aussi provoqué des inondations et des situations difficiles pour les collectivités des Premières nations du Nord.

Aujourd'hui, nous vivons une nouvelle ère de coopération entre Hydro-Manitoba et les Premières nations. Tous les nouveaux projets sont entrepris en partenariat avec les peuples des Premières nations et ils ont été reconçus de façon qu'il y ait peu d'inondations, sinon aucune. Par exemple, le prochain projet hydroélectrique au Manitoba est le projet de Wuskwatim. Il s'agira d'un investissement de 1 milliard de dollars qui produira 200 mégawatts d'électricité et qui sera terminé dans le cadre d'un partenariat dont le tiers appartient à la collectivité autochtone. La conception de ce projet fait que l'on prévoit des inondations de moins d'un demi-kilomètre carré de terre – à peu près la taille du centre commercial Polo Park de Winnipeg. À titre de comparaison, des projets réalisés ailleurs au pays vont recouvrir d'eau 900 kilomètres carrés. De plus, le projet Wuskwatim comprend de la formation, des emplois et une participation au capital de la collectivité locale.

Grâce principalement à des partenariats et à l'environnement, une croissance réelle du développement économique à long terme et la création de richesses peuvent se réaliser. Cette nouvelle approche met l'accent sur la formation et le perfectionnement des compétences et comporte un investissement de 60 millions de dollars de la part des gouvernements fédéral et provincial.

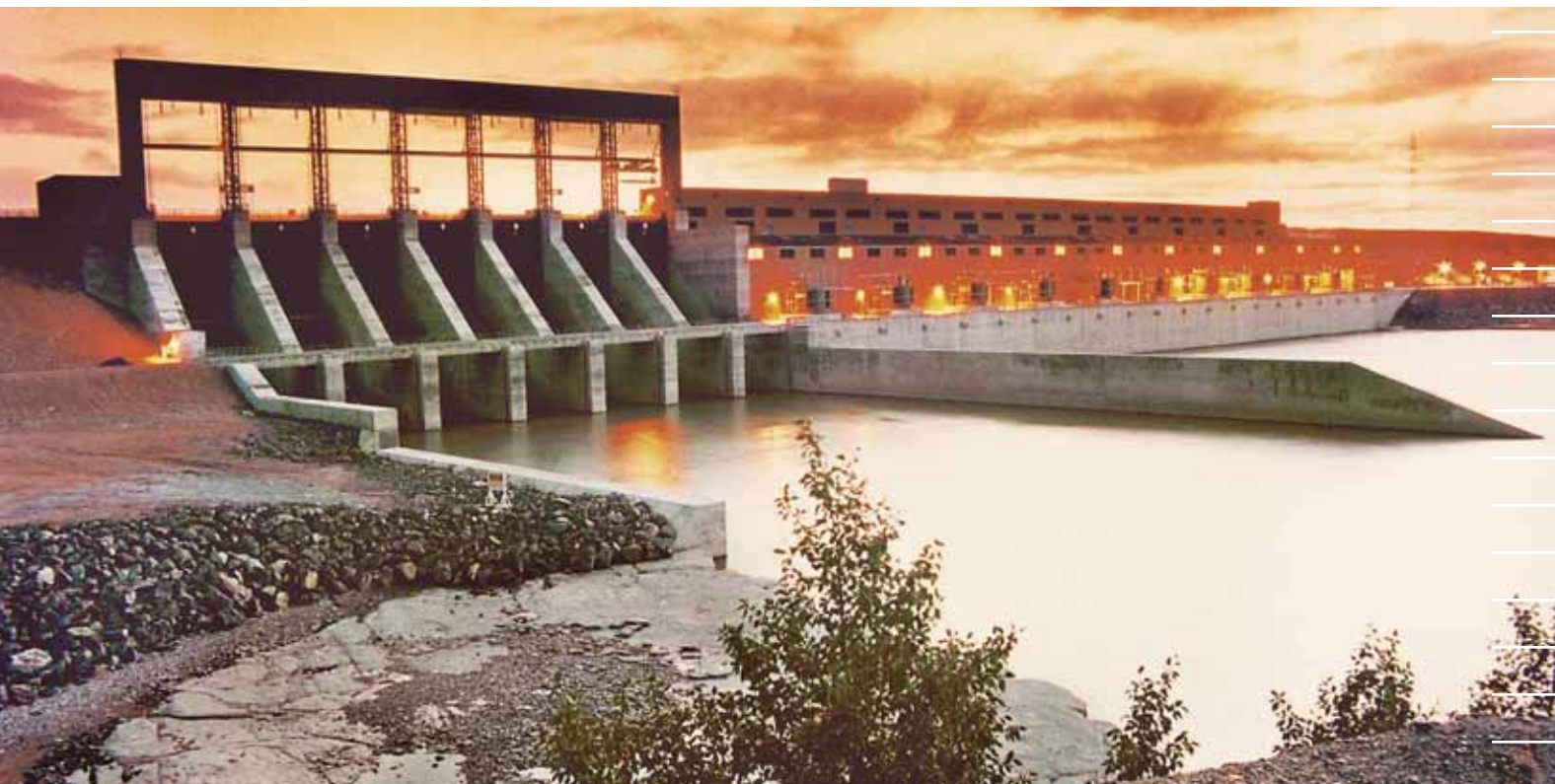
**« LA PRÉSERVATION DE L'ENVIRONNEMENT EST  
ESSENTIELLE À TOUT PROJET D'ÉNERGIE DURABLE »**

Sur les 5 000 mégawatts d'électricité proposés qui ont été mis en exploitation au Manitoba, il y en a encore à peu près 5 000 que l'on pourrait mettre en valeur, sans les répercussions sociales et environnementales négatives des années 60 et 70.

Au cours des années qui viennent, les ventes d'électricité aux régions voisines qui comptent actuellement sur des combustibles fossiles comme le charbon et le gaz naturel pourraient déclencher l'aménagement de deux nouvelles centrales, Keeyask et Conawapa. Ces centrales seraient aménagées en vertu de partenariats avec les Premières nations locales et pourraient engendrer des nouveaux investissements de l'ordre de 5 à 10 milliards de dollars et produire 75 000 années-personnes d'emploi. Il y a aussi des possibilités de mettre en réseau encore plus d'énergie renouvelable à mesure que l'on met au point une nouvelle capacité de transport et que le réseau national est-ouest s'agrandit.

L'aménagement à venir de projets hydroélectriques pourrait être de bon augure à de nombreux égards :

- les Premières nations tireront parti de l'emploi local et d'une source éventuelle de revenus à long terme;
- l'environnement profitera de nouvelles centrales qui ont des répercussions négatives minimales;
- l'industrie des provinces voisines (p. ex., l'Ontario) profitera d'une source d'énergie propre, sûre et renouvelable;
- les entreprises manitobaines et leurs employés tireront parti d'importants investissements en immobilisations et de nouvelles perspectives économiques qui découleront de la mise en valeur hydroélectrique.





## Bioproduits

Les bioproduits formeront une partie importante de l'approche du Manitoba concernant le changement climatique, le développement industriel durable et pour stimuler les marchés pour les produits agricoles et forestiers. Les processus et produits d'origine biologique représentent une révolution industrielle à venir à la suite de laquelle les arbres et les récoltes nous fourniront des produits chimiques, des matériaux et des combustibles. Ces nouveaux combustibles complèteront et, dans certains cas, remplaceront les combustibles fossiles comme le charbon, le pétrole et le gaz naturel. Des mesures positives ont déjà été prises dans le but de faire prendre une expansion d'importance à la production d'éthanol et de biodiésel, comme la nouvelle usine de fabrication d'éthanol à Minnedosa et l'obligation prochaine d'avoir une essence contenant 10 % d'éthanol à la plupart des pompes.

Une solide stratégie en matière de bioproduits doit également comprendre une approche générale pour toutes les cultures industrielles renouvelables qui peuvent fournir des matières premières propres et écologiques à fournir à plusieurs entreprises. Un secteur dynamique des bioproduits attirera des entreprises et leur fera prendre de l'expansion si elles peuvent tirer parti des ressources renouvelables du Manitoba, tout en procurant des emplois et en aidant à faire prospérer l'économie rurale.

**NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE** en collaborant avec les secteurs public et privé à élaborer un cadre visant à faire en sorte que le Manitoba puisse saisir pleinement les débouchés que promet la nouvelle bioéconomie.

## L'industrie géothermique

À ce jour, plus de 4 000 pompes à chaleur géothermiques (PACG) ont été installées au Manitoba, entraînant des ventes annuelles de plus de 25 millions de dollars. Cette situation a mené à la création de nouveaux débouchés, notamment une nouvelle formation et un nouveau perfectionnement; 56 % de tous les installateurs de PACG reçoivent maintenant leur formation au Manitoba.

La première phase du projet domiciliaire Waverly West de Winnipeg comporte des plans pour l'installation de thermopompes géothermiques dans un maximum de 2 300 unités de logement unifamiliales ou plurifamiliales.

## NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :

- faisant la promotion de la mise en valeur de l'énergie géothermique à Waverly West comme solution de rechange économique et durable au gaz naturel;
- créant un partenariat entre le Manitoba, le Canada, Hydro-Manitoba et des promoteurs des secteurs public et privé afin d'entreprendre une mise en valeur exhaustive de l'énergie géothermique;
- mettant à l'essai dans le cadre d'un projet pilote un programme de location de thermopompes dans le but d'aider à favoriser l'acceptation sur le marché de la technologie géothermique et d'harmoniser cette dernière et des initiatives d'énergie propre liées aux engagements du Manitoba et du Canada vis-à-vis de Kyoto.

## Initiative manitobaine d'efficacité énergétique chez les Autochtones

Le Manitoba s'est engagé à collaborer avec les 62 Premières nations de la province pour régler les graves problèmes qui ont trait au changement climatique et à la consommation d'énergie. À cette fin, nous créons un projet pilote avec les collectivités des Premières nations d'Island Lake, du côté est du lac Winnipeg, afin de mettre en place un programme d'efficacité énergétique et de remise à neuf des logements. Ce projet permettra de réduire de façon importante la consommation d'énergie et réduira les factures d'énergie pour plus de 1 400 ménages. Il permettra aussi de réduire les émissions de dioxyde de carbone en réduisant la consommation de pétrole et de propane. Cette réduction signifiera aussi qu'il faudra moins de carburant pour amener ces produits par camion dans les collectivités.

Ce projet servira de modèle pour les programmes axés sur les collectivités avec d'autres Premières nations participantes. Il permettra de réduire la consommation de combustible fossile, réduira les factures d'énergie, augmentera les compétences et procurera de nouveaux emplois. Il favorisera aussi le développement économique dans les collectivités autochtones et offrira aux Premières nations de nouvelles possibilités de tirer parti d'une industrie manitobaine qui a généré 50 millions de dollars au cours des trois dernières années.



### Initiative énergétique pour ménages à faible revenu

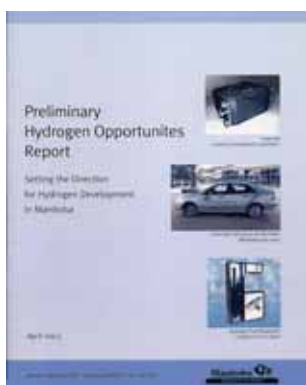
Hydro-Manitoba, par l'entremise de son programme Power Smart et en partenariat avec les collectivités locales et le Programme ÉnerGuide pour les maisons, mènera un projet ambitieux visant à réduire le fardeau énergétique d'un grand nombre de ménages à faible revenu au Manitoba, l'Initiative d'efficacité énergétique pour ménages à faible revenu (IEEMFR). L'IEEMFR permettra de mettre à niveau presque 12 000 immeubles publics et privés occupés par des familles à faible revenu dans le but de réduire de façon importante leurs factures d'énergie et de gaz naturel, de réduire les émissions de gaz à effet de serre et d'améliorer les perspectives d'emplois locales. Parmi les autres avantages du programme, mentionnons un revenu disponible accru pour les familles à faible revenu, une formation en cours d'emploi et des perspectives d'emplois locales de même qu'une plus grande sécurité financière pour des familles à faible revenu pendant les périodes où les coûts de l'énergie sont incertains.

### Stratégie de l'hydrogène

L'hydrogène est le carburant de l'avenir. Il est à la fois propre et disponible et ne nécessite aucune importation d'énergie. L'hydrogène est important pour le Manitoba en tant que possibilité à venir dans le domaine de l'énergie. Les abondantes ressources hydroélectriques du Manitoba procurent à la province un atout naturel pour la production d'hydrogène propre. Le Manitoba, qui a les plus bas tarifs d'électricité en Amérique du Nord sera le premier sur le continent à pouvoir produire de façon rentable de l'hydrogène par électrolyse. Mettre au point la consommation d'hydrogène nécessitera un éventail de nouvelles technologies, de produits et de services tels que les autobus à pile à combustible et des stations de remplissage d'hydrogène. Cela représentera également des perspectives économiques pour des compagnies du Manitoba ainsi que de nouveaux emplois dans le domaine de la haute technologie.

En 2003, le Manitoba a publié sa stratégie de mise en valeur de l'hydrogène qui énonce une vision qui positionne la province pour l'avenir. Le gouvernement a également collaboré à la mise en valeur de l'hydrogène dans le cadre d'un partenariat avec des entreprises du secteur privé comme New FLYer et Kraus Global.

**NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE** en établissant un centre d'expertise de l'hydrogène pour étudier les possibilités et s'attaquer aux nombreux défis techniques qu'il reste à relever dans le cas de la technologie de l'hydrogène. Le centre se consacrera à la recherche et à la commercialisation, y compris une collaboration continue avec des installations de calibre international aux Laboratoires Whiteshell à Pinawa.



## Énergie éolienne

Le projet de centrale éolienne de Saint Léon fait la démonstration de l'important potentiel de l'industrie privée dans le développement de l'énergie éolienne. Une fois terminé, le projet représentera des investissements de 200 millions de dollars du secteur privé qui a appuyé l'aménagement d'une centrale éolienne de 99 mégawatts. Ce n'est que la première étape vers des projets à grande échelle qui représenteront un développement local important et assureront des revenus aux municipalités rurales et aux propriétaires terriens ruraux.

### NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :

- nous engageant à aménager une capacité éolienne de 1 000 mégawatts au Manitoba au cours des dix prochaines années, ce qui portera la capacité de production d'énergie éolienne dans la province à 10 fois la taille du projet de Saint-Léon; un investissement privé potentiel de 2 milliards de dollars;
- assurant un important développement communautaire et en donnant des possibilités d'appropriation locale, y compris des petites centrales éoliennes pour lesquelles des agriculteurs et d'autres peuvent vendre au réseau d'énergie une énergie éolienne produite à faible échelle.



## L'industrie de la pêche

Les 100 000 lacs du Manitoba couvrent environ 17 % ou 101 600 kilomètres carrés de la masse terrestre de la province. D'un bout à l'autre de la province, nos lacs, rivières, ruisseaux et marais hébergent un important habitat du poisson.

Au Manitoba, on apprécie la pêche tant pour ses avantages récréatifs que commerciaux. Depuis plus de 100 ans, les Manitobaines et les Manitobains pêchent commercialement le poisson. La majorité de la production vient du lac Winnipeg et du lac Manitoba, mais on pêche également dans plusieurs lacs plus petits dans le Sud et le Nord du Manitoba. Comme la presque totalité de la production commerciale est vendue à l'étranger, les ventes annuelles de 30 millions de dollars représentent une contribution importante à l'économie du Manitoba.

Un habitat du poisson en santé procure des avantages durables à l'industrie de la pêche commerciale de même qu'à la pêche sportive et à la pêche domestique dans toute la province.

Au cours de la dernière décennie, d'importants travaux ont été réalisés afin de prévenir la perte d'un habitat du poisson. De plus, le Manitoba met l'accent sur l'amélioration ou la remise en état de zones qui ont perdu leur habitat ou dont l'habitat s'est dégradé.

Un programme de ce genre – l'Initiative de mise en valeur de la pêche du Manitoba – a procuré un financement pour l'amélioration, la remise en état et la création d'un habitat du poisson au Manitoba. En vertu de ce programme, les recettes provenant des droits payés pour les permis de pêche commerciale et sportive servent en partie à financer des projets qui portent sur l'aération des lacs, les passes à poisson, l'amélioration de l'alevinage et de la frai, la remise en état des ruisseaux et la gestion des populations de même que les documents éducatifs et promotionnels.



## Perspectives accrues en agriculture

Au Manitoba, l'agriculture est une grosse entreprise. Ce secteur varié et dynamique représente des milliards de dollars chaque année et 62 000 emplois pour l'économie manitobaine. De fait, un Manitobain sur neuf occupe un emploi dans le secteur agricole.

Il y a un bel avenir dans ce secteur en pleine expansion qui contribue grandement au bien-être social et économique du Manitoba. L'industrie agricole du Manitoba, dont le chiffre d'affaires est de 3 milliards de dollars, prévoit doubler en taille au cours des 10 prochaines années. Par exemple, les exportations de porc du Manitoba ont triplé au cours des cinq dernières années, passant à 30 000 tonnes. On y est parvenu en répondant aux besoins précis des marchés étrangers en Europe, en Amérique latine, en Asie-Pacifique et au Moyen-Orient. Notre industrie de la pomme de terre a aussi une valeur de 350 millions de dollars en exportations. De plus, les agriculteurs locaux diversifient leurs exploitations afin de répondre aux besoins mondiaux par des cultures spéciales telles que le chanvre, dont le Manitoba est de loin le plus gros producteur en Amérique du Nord, et des produits exotiques tels que l'autruche et le sanglier.

Le rôle croissant de la technologie dans la transformation et la production d'aliments, les percées dans les produits alimentaires avec les avantages nutritifs et pour la santé ainsi que la mise au point de nouveaux produits modifient la façon d'administrer les exploitations agricoles. Les nouveaux débouchés dans les industries à valeur ajoutée ouvrent également des portes à un éventail de plus en plus grand d'apports continus de revenu.

Un environnement agricole durable fait intervenir la préservation et l'amélioration des ressources naturelles de la province, notamment le sol, l'air et l'eau ainsi que la faune et la flore indigènes. Le bien-être à long terme des familles agricoles et des collectivités rurales nécessitera une approche intégrée de l'agriculture aux plans environnemental, social et économique.

Les nouveaux secteurs de croissance comprennent le secteur agroénergétique. Au Manitoba, les débouchés de la ferme à l'énergie créés localement assurent une prospérité économique, améliorent notre environnement et répondent à la demande croissante d'énergie renouvelable.



Lorsqu'il remplace un combustible fossile comme l'essence ou le diesel, l'éthanol produit à partir de sources renouvelables et de certains déchets réduit les émissions nettes de gaz à effet de serre. Par exemple, l'éthanol fabriqué par Mohawk à Minnedosa produit 40 % de moins d'émissions de gaz à effet de serre qu'une quantité équivalente d'essence. Au plan économique, la valeur des ventes des nouvelles industries de l'éthanol et du biodiésel du Manitoba devrait dépasser les 100 millions de dollars par année et réduire les importations de combustibles fossiles d'une somme semblable.

En plus des avantages pour l'environnement, la production et la consommation d'éthanol ont d'autres avantages économiques pour le Manitoba :

- réduire les importations d'essence;
- stabiliser le revenu agricole;
- créer d'autres marchés pour les produits agricoles;
- stimuler un développement économique durable et la création d'emplois dans des régions rurales.

### Écotourisme

L'écotourisme est un secteur prospère et en pleine croissance de l'industrie touristique du Manitoba dont le chiffre d'affaires se calcule en millions de dollars. Qu'il s'agisse d'observer des ours polaires à Churchill ou de descendre en canot des rivières d'envergure internationale restées à l'état sauvage, ou encore de se promener dans l'un des milliers d'excellents sentiers de la province, le Manitoba compte sur une richesse incroyable d'expériences écotouristiques et offre un énorme potentiel de croissance. Le Manitoba est un chef de file de la promotion d'initiatives telles que la durabilité de la pêche sportive grâce au programme Master Angler Awards, qui a donné un taux d'environ 90 % de remise

des prises à l'eau. Cette façon de faire aide à préserver et protéger nos pêcheries. En 2004, plus de 11 000 personnes ont présenté une demande de Master Anglers et cette année, on a ajouté deux nouvelles espèces de poissons au programme. Notre programme d'observation de la faune, en partenariat avec des groupes tels que la Manitoba Naturalists Society et Canards illimités, veille à ce que nous mettions au point et fassions la promotion d'une foule d'occasions durables d'observer la faune, et ce, tant pour la population du Manitoba que pour les visiteurs. Évidemment, il ne faut pas oublier Churchill qui est notre destination écotouristique de renommée mondiale, engendrant des activités économiques d'une valeur de 23 millions de dollars par année.

### NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE MESURE EN :

- faisant prendre de l'expansion au secteur du tourisme autochtone, notamment par la mise en œuvre de notre *Stratégie du tourisme autochtone* au cours des trois prochaines années afin de concentrer les efforts sur le développement de l'industrie d'un bout à l'autre de la province;
- collaborant avec les collectivités du côté est du lac Winnipeg afin de créer des expériences de tourisme axées sur une nature durable dans cette région unique de la forêt boréale et du bouclier précambrien, qui promet des occasions inégalées d'observer la faune et de pratiquer des sports en milieu sauvage. Ce projet comprend l'obtention d'une désignation de site du patrimoine mondiale de l'UNESCO pour la région du parc provincial sauvage Atikaki;
- faisant une promotion dynamique du Manitoba comme destination écotouristique de catégorie internationale au Canada et à l'étranger.







## 6. Favoriser une société verte et en santé

Le bien-être des familles manitobaines et la santé de notre environnement sont reliés à bien des égards. Si nous ne pouvons pas fournir à la population du Manitoba les matières de base provenant de l'écosystème – notamment la nourriture et l'eau – la santé et la nature même de notre société s'effriteraient rapidement. Plus nous pouvons fournir ces matières de base localement, plus nous pouvons bâtir une base solide pour permettre à nos familles, collectivités et entreprises de s'épanouir. Si ces produits de base doivent venir de loin, et ce, à grands frais et moyennant une grande consommation d'énergie, le coût relatif pour se les procurer pourrait tôt ou tard provoquer des raretés et accroître les difficultés.

L'environnement a une incidence profonde sur notre santé physique. Si nous n'avons pas d'eau propre et d'air propre, notre santé pourrait être en péril. De toute évidence, il est dans notre intérêt à tous de garder l'environnement naturel du Manitoba en santé.

Au-delà des besoins fondamentaux nécessaires au soutien de la vie, l'environnement et ses divers écosystèmes soutiennent pratiquement tout ce qui compose le bien-être personnel et social tel que la nourriture, les moyens de subsistance, le logement et l'accès à des produits ainsi que des facteurs moins concrets comme la sécurité personnelle, les liens familiaux et communautaires, le respect des autres et de l'ordre social.

Lorsque nous créons un Manitoba plus vert, nous créons en même temps un Manitoba plus en santé. Cependant, le gouvernement ne peut à lui seul faire tout cela. Nous devons tous adopter des attitudes plus écologiques, plus saines dans la façon de vivre notre vie et de diriger nos entreprises.

***Notre sixième priorité écologique est de rehausser la qualité de vie des Manitobains et Manitobaines et de favoriser des familles et des collectivités en santé grâce à l'éducation et la promotion en permanence de pratiques de travail et modes de vie plus écologiques. De nombreuses mesures sont en train d'être prises pour respecter cette priorité.***



### Sensibilisation à l'environnement

Depuis 1999, le gouvernement du Manitoba a beaucoup mis l'accent sur la sensibilisation à l'environnement dans nos écoles. Le développement durable et l'environnement occupent maintenant une partie importante des programmes d'étude en sciences et sciences sociales. Uniquement au cours de la dernière année, nous avons produit de nouvelles ressources pédagogiques pour les élèves de 5e année (changement climatique) et de 6e année (conservation de l'énergie). Nous avons mis au point des systèmes d'information géographique en Secondaire 2, outils qui vont permettre aux élèves d'étudier les biomes, la durabilité et les écosystèmes, et nous avons tenu un atelier de deux jours sur les collectivités durables auquel ont participé plus de 260 enseignants et élèves du secondaire et de l'école intermédiaire de Winnipeg.

#### NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :

- établissant un groupe de travail composé de dirigeants principaux provenant du milieu des affaires, de la collectivité et du secteur public pour aider à élaborer et à mettre en œuvre de nouvelles politiques et de nouveaux documents visant à promouvoir l'éducation en matière de développement durable au Manitoba;
- mettant en œuvre notre *Plan d'action sur l'éducation pour la durabilité* qui vise principalement à aider les élèves à acquérir des connaissances, des aptitudes et des valeurs permettant de contribuer à un avenir écologique;
- créant une nouvelle subvention à l'éducation pour le développement durable pour Hydro-Manitoba, dans le but de soutenir financièrement 10 écoles pour qu'elles offrent un enseignement enrichi sur l'environnement et le développement durable.

### Mode de vie sain

Des habitudes de vie plus saines entraînent moins de répercussions négatives sur notre environnement naturel. La Province a créé un ministère de la Vie saine afin d'aider les Manitobains et les Manitobaines à jouer un rôle plus actif dans leur propre santé personnelle grâce à des choix de mode de vie comme l'activité physique et de meilleurs régimes alimentaires. En faisant des choix plus sains et en travaillant ensemble à créer des environnements qui appuient des habitudes de vie



saines, nous pouvons réduire les risques de maladie et de blessures. En outre, des initiatives telles que Écoles en santé, En mouvement et Bébé en santé Manitoba aident des milliers de Manitobains et de Manitobaines à mener tous les jours une vie plus saine.

### Quartiers verts et prospères

Au cœur même de la vision du gouvernement pour des collectivités écologiques et durables, on retrouve Quartiers vivants, programme qui vient de célébrer son 5e anniversaire. Il s'agit d'une initiative pangouvernementale qui a déjà injecté plus de 2,65 millions de dollars dans quelque 400 projets communautaires. Les projets visent notamment à appuyer des quartiers en santé grâce à des initiatives en matière de sécurité et de bien-être, à fournir des programmes récréatifs après les heures de cours aux jeunes, à améliorer les installations et les parcs de quartier et à créer un leadership communautaire local. De plus, l'initiative Renforcement des collectivités avec la Ville de Winnipeg a mis l'accent sur les besoins physiques des collectivités plus âgées.

#### NOUS ALLONS DONNER SUITE À CETTE INITIATIVE EN :

- mettant en place l'Initiative d'efficacité énergétique pour ménages à faible revenu (IEEMFR), qui commencera à aider des centaines de familles du centre-ville de Winnipeg à rendre leurs résidences plus éconergétiques et à réduire leurs factures de chauffage;
- étendant le programme Quartiers vivants à sept nouveaux quartiers, programme doté d'un nouveau financement de 300 000 \$ et assorti d'un financement de base des programmes existants qui se poursuivra jusqu'à la fin de 2001.





### Table ronde manitobaine sur le développement durable

La Table ronde manitobaine sur le développement durable est un organisme consultatif du gouvernement provincial. Il conseille et appuie les décideurs quant à la consommation responsable des ressources, à l'utilisation responsable des terres et à l'environnement, ainsi qu'aux décisions de développement économique et social pour la province. La Table ronde fait partie intégrante de la stratégie provinciale de développement durable.

Les membres de la Table ronde manitobaine représentent un vaste éventail de domaines et de connaissances techniques et proviennent d'un grand nombre de régions et de secteurs de la province. Ils aident le gouvernement à prendre des décisions éclairées sur la mise en œuvre de stratégies durables dans les collectivités et les régions du Manitoba. Dans le but de refléter l'engagement du gouvernement vis-à-vis du développement durable et de mettre l'accent sur les responsabilités interministérielles reliées à sa mise en œuvre, six ministres provinciaux en sont également membres.



### Fonds des innovations de développement durable (FIDD)

Le FIDD assure le financement de l'élaboration, de la mise en œuvre et de la promotion de projets de développement durable et d'innovations en environnement, projets réalisés par des administrations locales, l'industrie, des organismes communautaires, des groupes de jeunes, des organismes autochtones et des collectivités des Premières nations.

Les subventions du FIDD sont octroyées par l'entremise de plusieurs secteurs de programme prioritaires. Les projets proposés doivent porter sur au moins un secteur prioritaire et atteindre les objectifs du fonds ou démontrer des progrès mesurables vers l'atteinte de ces objectifs. Ils doivent également être solides aux plans environnemental et écologique, promouvoir une approche durable, avoir des avantages environnementaux évidents et tenir compte des avantages pour la collectivité et l'économie. Dans toute la mesure du possible, les projets devraient comporter un volet pour les jeunes.

Les projets actuels comprennent :

- créer une exploitation agricole biologique autofinancée au Fort Whyte Centre qui permettra la formation et la création de débouchés pour des réfugiés et des jeunes du centre-ville;
- terminer une étude sur l'utilisation traditionnelle des terres en fonction des valeurs des Premières nations au sein de la Première nation de Hollow Water;
- tenir une conférence nationale sur des campus durables à l'Université du Manitoba avec la Sierra Youth Coalition.



## 7. Convertir au vert le gouvernement provincial

Le gouvernement du Manitoba reconnaît qu'il doit prêcher par l'exemple lorsqu'il s'agit d'une bonne intendance de nos ressources naturelles. La Province s'est engagée à prévenir la pollution et à protéger l'environnement dans ses activités quotidiennes.

***Notre septième priorité verte est de veiller à ce que le gouvernement provincial prêche par l'exemple en réalisant des activités plus durables, mettant en place l'efficacité énergétique, réduisant les déchets et économisant l'argent des contribuables. De nombreuses mesures sont en train d'être prises pour respecter cette priorité.***

- En 2003, on a terminé la vérification de référence de 85 immeubles du gouvernement du Manitoba pour ce qui est de la consommation d'énergie côté demande et on a constaté que le niveau des gaz à effet de serre en 2001-2002 dans les immeubles du gouvernement était déjà inférieur de 8 % à celui de 1990-1991.
- Par l'éducation, la rétroaction et le soutien direct aux programmes, on a mis en place des initiatives de réduction des déchets dans plus de 300 immeubles gouvernementaux.
- Le gouvernement du Manitoba utilise maintenant 30 % de papier recyclé après consommation.

- Au Palais législatif, les systèmes d'irrigation du sol utilisent de l'eau puisée dans la rivière; on utilise en grande partie des produits organiques pour l'entretien des pelouses et l'on recueille les déchets de l'entretien des jardins et des pelouses pour le compostage.
- La Société d'habitation et de rénovation du Manitoba (SHRM) a fait construire en 2002 en mur accumulateur de chaleur à une résidence pour personnes âgées.
- Le parc provincial de véhicules légers compte à l'heure actuelle 141 véhicules polycarburants et véhicules propres : il y a 12 voitures hybrides à essence et électricité et 129 véhicules polycarburants E85 pouvant fonctionner avec un mélange contenant jusqu'à 85 % d'éthanol. En outre, on a commandé huit autres voitures hybrides essence-électricité, 48 véhicules polycarburants E85 et une Smart Car diesel pour remplacer des véhicules plus âgés du parc.

Les écoles publiques adoptent des programmes d'efficacité énergétique et font participer activement le personnel et les élèves à la surveillance de la consommation d'énergie. De plus, les nouveaux immeubles scolaires doivent maintenant satisfaire à des normes d'efficacité énergétique et Manitoba vert coordonnera de nouvelles stratégies de réduction des déchets.

Le Centre pour un transport durable déménage au Manitoba. Il sera affilié à l'Université de Winnipeg et s'occupera de recherche appliquée et de formation en plus de lancer un centre d'excellence national en transport durable. Le gouvernement du Manitoba s'est engagé à verser 500 000 \$ à ce projet sur cinq ans.

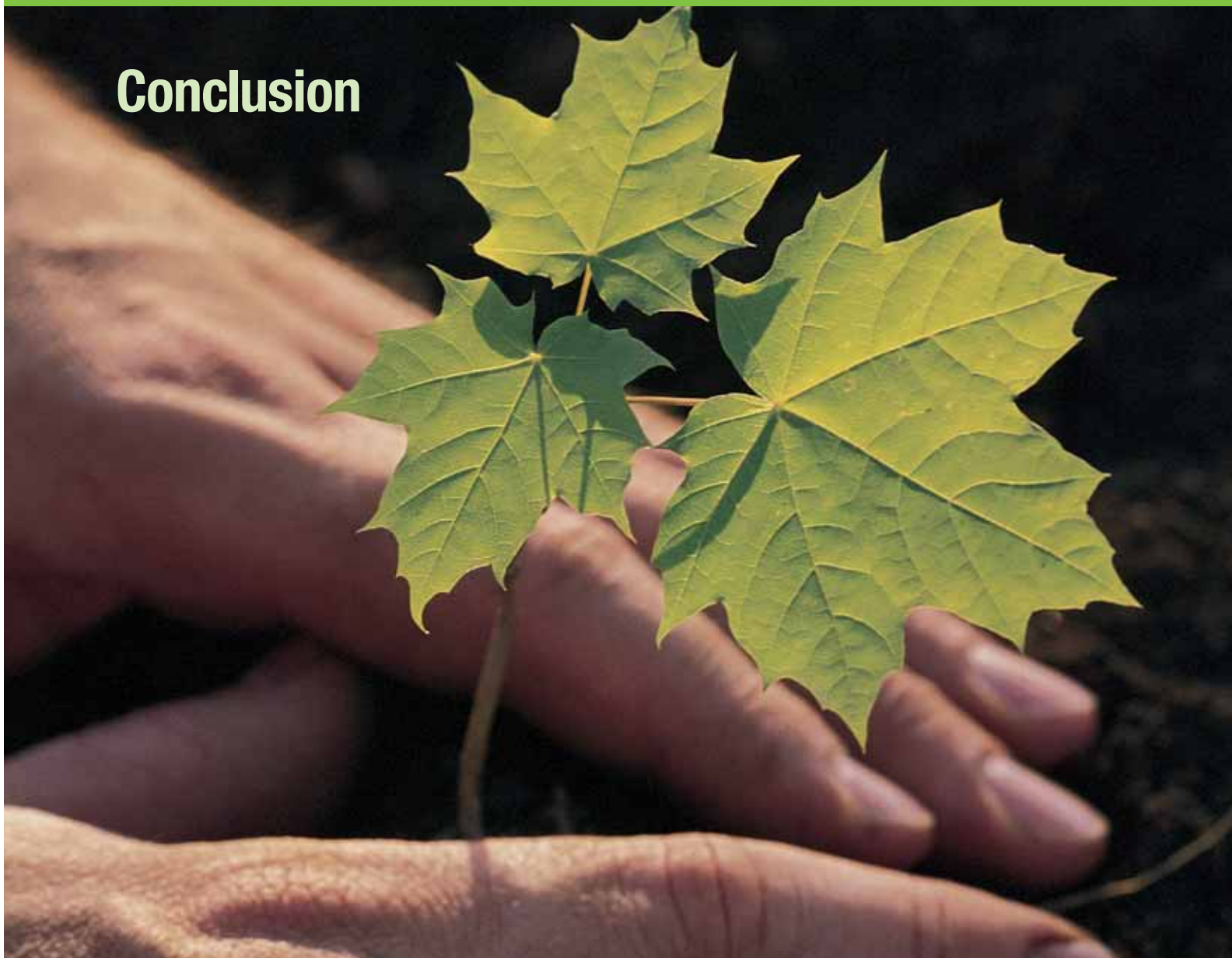


## NOUS ALLONS DONNER SUITE À CES INITIATIVES EN :

- élaborant un projet de démonstration d'électrification d'un relais-routier. Les camions qui arrêtent à l'endroit du projet de démonstration pourront se servir de l'électricité pour réduire la marche au ralenti, ce qui aura la possibilité de réduire les émissions de gaz à effet de serre de 2,425 tonnes par jour;
- augmentant le recyclage dans tous les locaux loués par le gouvernement ou lui appartenant d'ici à deux ans;
- faisant progresser les contrôles de locaux de travail dans tous les immeubles d'ici à deux ans;
- menant des projets pilotes d'éclairage dans les immeubles gouvernementaux, comme accroître l'utilisation de diodes électroluminescentes qui économisent l'énergie par rapport à l'éclairage standard;
- continuant à remplacer les ballasts de lampes fluorescentes par des appareils à faible consommation d'énergie;
- élargissant l'utilisation de sources d'énergie géothermique et autre, en particulier dans le cas des nouveaux immeubles ou de ceux qui ont fait l'objet de travaux importants;
- éliminant graduellement l'utilisation de substances appauvrissant la couche d'ozone dans les refroidisseurs et d'autres équipements;
- continuant à travailler avec le gouvernement fédéral à l'établissement d'une station-service d'essence E85 à Winnipeg;
- faisant la promotion à longueur d'année d'options en matière de Défi Transport pour les employés – le gouvernement du Manitoba a été un participant actif au Défi Transport annuel, terminant au premier rang pour ce qui est de la participation des employés, et ce, trois années d'affilée.



## Conclusion



Le Cadre stratégique pour un Manitoba vert et prospère démontre que nous nous employons à protéger notre environnement tout en faisant en même temps prospérer notre économie de façon durable. Ensemble, nous prenons des mesures pour protéger notre climat, notre eau et nos régions naturelles et pour réduire les déchets grâce à la réutilisation et au recyclage.

Le Manitoba continuera à être un chef de file dans ce domaine puisque nous nous employons à découvrir de nouvelles perspectives économiques dans tout,

depuis la mise en valeur d'une énergie propre et l'efficacité énergétique jusqu'à l'écotourisme en passant par les produits forestiers autres que le bois.

Vert et prospère a donné les grandes lignes des principaux défis et débouchés qui nous attendent à mesure que nous progressons. Parce qu'elle se concentre sur les débouchés, notre province assurera des collectivités qui respectent l'environnement et offrira un avenir prospère à tous les Manitobains et Manitobaines.

the 1990s, the number of people in the UK who are aged 65 and over has increased from 10.5 million to 13.5 million, and is projected to reach 17.5 million by 2025 (Office for National Statistics 2005).

There is a growing awareness of the need to address the needs of older people, and the need to ensure that the health care system is able to meet the needs of this population. This paper discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The paper is organized as follows. The first section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The second section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The third section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The fourth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The fifth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The sixth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The seventh section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The eighth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The ninth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The tenth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The eleventh section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The twelfth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The thirteenth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The fourteenth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The fifteenth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The sixteenth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The seventeenth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The eighteenth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The nineteenth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The twentieth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The twenty-first section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The twenty-second section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The twenty-third section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The twenty-fourth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The twenty-fifth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The twenty-sixth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The twenty-seventh section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The twenty-eighth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The twenty-ninth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The thirtieth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The thirty-first section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The thirty-second section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.

The thirty-third section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care. The thirty-fourth section discusses the need for a new approach to the care of older people, and the need for a new model of care.



**Pour en savoir plus, consultez le site [www.gov.mb.ca](http://www.gov.mb.ca)  
ou contactez-nous au 1 866 Manitoba (1 866 626-4862).**



Cette publication est imprimée sur du papier recyclé contenant 100 % de déchets recyclés après consommation.  
This document is also available in English.

MG 7780 12/05